



Sommaire

A.G. DE L'ANEF DU 8 JUILLET 2006	1
ENSEIGNEMENTS, SÉMINAIRES	7
Enseignements.....	7
Séminaires	22
APPELS À CONTRIBUTIONS	33
COLLOQUES.....	47
RÉSEAUX	51
LIVRES.....	55
Comptes rendus	55
Parutions	95
PÉRIODIQUES, REVUES	97
FORUM	103



Compte rendu de l'A.G.

Compte rendu de l'A.G. de l'ANEF à Toulouse, le 8 juillet 2006

L'Assemblée générale annuelle de l'ANEF s'est tenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail, dans le cadre du colloque organisé pour les 25 ans de l'équipe Simone, ce qui a permis d'accueillir un public différent de celui des habituelles A.G. parisiennes. L'échange d'informations et les débats y ont donc été particulièrement riches.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier a fait état, comme chaque année, de la fragilité d'une association dont le budget reste dépendant de subventions qui ne cessent de diminuer et de l'obligation – nouvelle – de provisionner des fonds pour répondre au procès qui nous est fait. Cela oblige l'ANEF à réduire quelque peu ses ambitions, notamment en matière de publications, et à envisager de lancer une souscription.

LE BULLETIN

Conformément aux décisions du dernier C.A., Nicole Décuré avait lancé une enquête auprès des adhérentes afin de savoir si

elles souhaitent le maintien du bulletin papier, qui est notre plus gros poste de dépenses. La quasi-totalité des 30 répondantes a demandé le maintien du bulletin papier, même si certaines ont préféré une version électronique. Le bulletin papier va donc continuer, avec une version électronique pour celles qui le désirent. Mais on pourra poursuivre la réflexion sur des formules moins coûteuses.

Concernant l'intérêt du bulletin, une remarque a été faite sur le caractère discontinu de l'information qu'il proposait. Ainsi une demande a été formulée de faire circuler plus rapidement le compte rendu des C.A., soit par une mise sur le site, soit par courriel aux adhérentes.

CIRCULAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL À L'UNIVERSITÉ

Jacqueline Heinen, qui a participé aux diverses réunions, a pu apporter des précisions. Il a fallu du temps pour commencer à faire bouger les choses depuis que Francine Demichel (directrice de l'Enseignement supérieur avant 2002) en avait pris l'initiative. Mais cela n'a pas été stoppé avec le changement de gouvernement. Un groupe ad hoc a été mis en place et une circulaire publiée le 21 octobre 2005 (voir la rubrique Forum). Il s'agit en fait de transposer le droit communautaire dans le droit national. La circulaire rappelle aux présidents d'université les règles en vigueur (loi sur le harcèlement sexuel, loi de modernisation sociale), qui ne s'appliquent pas seulement dans le privé et pas seulement au pénal. Elle propose que le problème soit traité de préférence au niveau des établissements. Elle insiste sur la nécessité de diffuser largement les informations dans les universités, par voie d'affichage.

La Conférence des présidents d'universités (CPU) a également pris la question en considération. Certains ont fait état d'expériences concrètes ; des cellules ont été mises en place, comme le préconise la circulaire. Elle a voté une motion. (Dans sa séance du 20 avril

2006, la Commission des moyens et des personnels a adopté le projet de motion ci-après, qui a été proposé à ratification par la CPU : La CPU recommande une large diffusion de la circulaire relative au harcèlement sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle invite chaque établissement à informer étudiants et personnels de la mise à leur disposition d'un service qui peut être à leur écoute dans de tels cas (médecine préventive étudiante, médecine de prévention des personnels, assistance sociale, par exemple).

L'INSTITUT ÉMILIE DU CHÂTELET

Il s'agit de la création d'un institut Émilie du Châtelet, (IEC), financé par la région Île-de-France, qui prend la suite des deux appels d'offres régionaux sur les recherches en genre.

Nous avons interrogé Michel Bozon, auquel nous avons demandé d'assister à l'A.G., pour qu'il nous donne des infos sur la création de l'institut Émilie du Châtelet. Depuis deux ans, la région Île-de-France s'est intéressée à la recherche en finançant, sur quelques thèmes déclarés prioritaires, un certain nombre d'allocations doctorales et post-doctorales. L'un des axes prioritaires portait sur les approches de genre. Un certain nombre de membres de l'ANEF ont participé aux appels d'offre, soit en répondant ou faisant répondre des étudiantes et docteurs, soit en participant aux évaluations des projets (évaluations faites à la demande des responsables, qui étaient au départ, notamment Joëlle Wiels, Évelyne Peyre et Éliane Viennot, assistées également par Catherine Marry et d'autres).

Après cette première phase, ce soutien aux recherches sur le genre prend un caractère plus institutionnalisé, sous la forme de la création d'un institut Émilie du Châtelet (rappelons qu'elle a été la traductrice de Newton). Cet institut conçu comme un organisme fédérateur, a pour fonction de permettre aux équipes régionales d'avoir une visibilité au niveau européen et international. Il est

abrité par le Muséum d'histoire naturelle qui assure la gestion administrative et financière, le financement étant à 100 % fourni par la Région (voir rubrique Réseaux).

LE DEVENIR DE L'ANEF ET LES RAPPORTS AVEC D'AUTRES

L'ANEF, après 17 ans d'existence, est à la croisée des chemins. Elle a longtemps été seule à remplir un rôle essentiel dans le développement des études féministes en France. Mais aujourd'hui, d'autres instances remplissent ces fonctions, avec beaucoup d'énergie ou de moyens : EFiGiES, le RING, maintenant Émilie du Châtelet. Ne doit-on pas se poser la question de la pérennité de l'ANEF ?

Un débat a été engagé, sachant qu'il ne pouvait s'agir que de soulever des questions, pas de prendre des décisions. Il est de toute façon exclu (juridiquement) de dissoudre une association pendant la durée d'un contentieux.

Divers arguments sont avancés pour souligner que les autres associations ou groupes ne remplissent pas la totalité des tâches et fonctions de l'ANEF. EFiGiES est, par définition, une association par laquelle les jeunes transitent. Le RING fédère des laboratoires, des centres de recherche, alors qu'on adhère à l'ANEF à titre individuel. Les instituts régionaux sont construits sur des bases politiques ; ils peuvent être fragiles en cas d'alternance politique.

Il ressort du débat que l'ANEF continue à être nécessaire, qu'il n'y a ni doublon, ni compétition entre elle et d'autres structures. L'ANEF est membre associée du RING. La décision, prise à l'A.G. de 2005, de mettre en place une adhésion conjointe avec EFiGiES n'a pas encore été mise en œuvre en raison d'autres urgences. Reste que la répartition des tâches n'est pas claire et que cela entraîne du travail inutile. Il est important de clarifier les rôles respectifs pour économiser les moyens.

Il est donc décidé d'inviter le RING et EFiGiES pour une table ronde sur la structuration du milieu de la recherche féministe/sur le

genre. On pourrait proposer à d'autres associations de s'y joindre : Mnémosyne, Archives du féminisme, Femmes et sciences, Femmes et maths, l'AFFDU, etc.

C'ÉTAIT UNE ANNÉE D'ÉLECTION DU C.A.

Ont été élues à l'unanimité : Armelle Andro, Geneviève Cresson, Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Catherine Guinchar, Dominique Fougeyrollas, Christelle Hamel, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Nicole Mosconi, Léa-Arlette Pambrun, Françoise Picq.



Photo Nicole Décuré

Toulouse.



Photo Nicole Décuré

Toulouse.



Enseignements, séminaires

Enseignements

Université de Brest

UE LIBRE

*Féminin/masculin – Initiation sociologique
aux questions de genre*

Unité d'enseignement de L3 de l'UFR lettres et sciences sociales de
l'Université de Brest

Objectifs du module

Les questions de genre traversent la plupart des disciplines. Ce que les Anglo-Saxons enseignent très largement sous l'appellation *gender studies* gagnerait à être plus largement diffusé dans les universités françaises. Une initiation sociologique à l'étude de ces questions permettra aux étudiants de compléter utilement leur formation disciplinaire par un autre type d'approche.

Par ailleurs, malgré les progrès réalisés, certains acquis en matière d'égalité entre les sexes sont fragiles et les inégalités entre les hommes et les femmes demeurent un aspect persistant de la vie sociale, économique et politique. Mieux connaître ces inégalités, c'est être en mesure de mieux les combattre.

Les grands axes du cours (22 h CM)

Après avoir étudié la difficile émergence de l'égalité juridique, sociale, politique entre hommes et femmes, nous nous pencherons sur les comportements et les trajectoires des hommes et des femmes dans les différents domaines de la vie sociale (école, travail, famille, politique, sexualité, modes de vie, etc.). Nous tenterons d'évaluer les évolutions intervenues ces dernières décennies, tant au plan juridique qu'à celui des pratiques concrètes. Nous tenterons de montrer le caractère contradictoire de ces évolutions, en prenant en compte à la fois les rapprochements et le maintien de disparités.

Équipe pédagogique

Yvonne Guichard-Claudic (responsable), Marie-Laure Deroff, Françoise Le Borgne-Uguen, Nicole Roux, Simone Pennec

PLAN DE COURS SEMESTRE 1 – 2006-2007

Les séances s'organiseront de façon thématique, chaque thème sera traité au cours d'une séance de deux heures, exceptionnellement de deux séances de deux heures.

1. Le genre comme outil d'analyse dans les sciences sociales. Généralités et concepts (lundi 9 octobre), YGC
2. La lente montée de l'égalité juridique entre femmes et hommes. Le rôle des luttes féministes (lundi 16 octobre), YGC
3. Genre et engagement dans la vie publique (lundi 23 octobre), NR
4. Amour et sexualités (lundi 30 octobre), MLD
5. Parcours scolaires et universitaires au masculin et au féminin (lundi 6 novembre), YGC
6. Hommes et femmes face à l'emploi et au travail (lundi 13 novembre), YGC
7. Famille civile, famille juridique, famille relationnelle : une assignation pour les femmes (lundi 20 novembre), FLBU

8. Famille et genre. Maternité, paternité et grand-parenté (lundi 27 novembre), FLBU

9. Âges de la vie et trajectoires biographiques sexuées (lundi 4 décembre), YGC

10. Les violences à l'encontre des femmes (lundi 11 décembre), YGC

11. Le renouvellement des problématiques (lundi 18 décembre), YGC

Université de Lyon

UE LIBRE

« *Sexe et genre, masculin – féminin* »

Semestre 4 – 2006-2007

Responsable : Mme Merete Stistrup Jensen

Objectif

La formation spécifique dans le domaine du genre vise à introduire les étudiant-e-s de toutes les disciplines aux problématiques liées :

- à la construction des identités sexuées, du masculin et du féminin,
- aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes et à leur traitement dans les langues,
- et à la situation sociale différente et dissymétrique des hommes et des femmes.

Elle s'appuie sur un vaste champ de recherche transdisciplinaire. Elle ouvre sur deux trajectoires possibles selon que l'étudiant-e quitte l'Université au niveau licence ou poursuit jusqu'à un master, voire un doctorat.

Dans le premier cas, cette formation intéresse tout particulièrement ceux et celles qui se destinent à des carrières dans lesquelles

ces questions se posent quotidiennement et de façon cruciale, c'est-à-dire spécialement (mais sans exclusive) celles qui relèvent des domaines suivants : l'éducation et la formation au sens large, la culture, le travail social, les ressources humaines, les professions du soin et de la justice.

Dans le second, les étudiant-e-s qui s'orientent vers un master (professionnel ou recherche) pourront approfondir leur compétence dans ce domaine, soit par des modules transversaux proposés dans certains masters de l'Université Lumière-Lyon 2, soit, pour les littéraires par une spécialité « Masculin-Féminin » dans leur master de référence.

Descriptif

Deux enseignements correspondant chacun à 21 h TD à choisir parmi sept propositions :

– Femmes, pouvoir et politique en Europe, Mme Michèle Bacot-Déciaud. CM le mercredi de 11h30 à 13h (sous réserves). Validation : Contrôle écrit à l'issue de l'enseignement.

Ce thème doit permettre d'étudier comment les femmes sont devenues des citoyennes, par une approche historique et socio-politique. C'est à la fois le problème de l'obtention du droit de vote et de l'éligibilité, mais aussi des comportements et représentations des femmes en politique. Il s'agira de montrer comment le droit de participer à la vie politique a été difficilement conquis et comment il reste encore sous-exploité.

– Le féminisme américain au XIX^e siècle, Mme Colette Collomb-Boureau. TD le jeudi de 8h à 9h30. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s : note de participation + commentaire de texte, en anglais ou en français (au choix de l'étudiant-e). DA : idem.

Découverte de nouvelles perspectives historiques, politiques et sociales par la prise en compte des femmes dans la naissance de la nation américaine. Histoire des mouvements féministes amé-

ricains au XIX^e siècle et leurs prolongements politiques, sociaux et culturels dans l'actualité la plus récente.

NB : bonne compréhension de l'anglais écrit exigée.

– Sexe, genre, activité professionnelle, Mme Annick Marnas. TD le vendredi de 9h45 à 11h15 et le vendredi de 11h30 à 13h si un second TD est ouvert. Validation : une composition écrite + un travail par groupe, en TD, de lecture de tableaux statistiques + constitution d'une bibliographie commentée sur le thème du TD.

Introduction aux notions de sexe et de genre en interrogeant tout d'abord la bicatégorisation des sexes construite sur le biologique. Après une déconstruction des différences entre hommes et femmes, conçues comme naturelles, nous nous centrerons plus particulièrement sur l'activité professionnelle et la place occupée par les femmes sur le marché du travail, mettant en avant les avancées mais aussi les inégalités persistantes. Nous étudierons les variations de cette activité professionnelle selon les situations matrimoniales et familiales et mettrons en regard la formation reçue par les garçons et les filles.

– Parents, socialisation et différences entre les sexes, Mme Christine Morin-Messabel. CM le vendredi de 9h45 à 11h15. Validation : examen écrit fin de semestre.

Décrire, analyser quels processus sont à l'œuvre dans la construction de l'identité sexuée (construction des rôles dans la petite enfance à travers notamment la dimension parents-enfants). Le cours s'organise autour du thème de la socialisation différenciée entre les sexes et de la construction de l'identité sexuée. Nous nous intéressons plus spécifiquement à l'environnement familial et aux relations parents enfants à travers des recherches en psychologie.

– Le genre à l'école, Mme Ingeborg Rabenstein-Michel. TD le lundi de 18h30 à 20h. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s : 1 note à l'écrit, 2 notes à l'oral ; DA : 1 note à l'écrit.

Sensibiliser à la transmission des représentations féminin-masculin dans les cursus scolaires. Étude comparative de manuels scolaires premier et second degrés, observation de l'introduction des représentations féminin-masculin et leur fixation, évolution ou modification progressives. Élargissement éventuel à des manuels étrangers pour analyser les représentations stéréotypées liées à d'autres contextes culturels.

– Masculin-féminin dans les contes, approche littéraire, Mme Merete Stistrup Jensen. TD le mardi de 16h45 à 18h15. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s : une note d'oral ou une note d'écrit ; DA : une épreuve écrite en 3h.

Initiation aux problématiques concernant la construction des identités sexuées, du masculin et du féminin, et aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes. À partir des contes de la littérature française et étrangère, nous étudierons la mise en scène des fonctions et des rôles narratifs des personnages féminins et masculins ainsi que les idées sur la différence des sexes et leur évolution dans le temps.

– Éducation et formation professionnelles des filles et des garçons aux XIX^e-XX^e siècles, M. Jean Castets. TD le lundi de 9h45 à 11h15 et le lundi de 11h30 à 13h si un second TD est ouvert. Validation : étudiants assidus : un exposé ou une fiche de lecture et un devoir sur table à la fin des enseignements de l'UE ; DA : idem.

Faire comprendre l'évolution historique qui peut expliquer les questions posées par la scolarisation professionnelle des temps présents vues sous l'angle : différences filles / garçons.

Semestres d'enseignement : 42 heures au semestre 4.

Semestre de validation : Validation au semestre 4.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu variable selon les enseignements.

Public concerné : Étudiants inscrits au semestre 4 d'un parcours de licence.

Lieu des cours : Campus Porte des Alpes.

Contact administratif : Centre Louise Labé – Bureau 29, bât K, Campus Porte des Alpes – 5, avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron Cedex – Tél : 04 78 77 24 84

Courriel : centre.louise-labe@univ-lyon2.fr

Université de Lyon

UE LIBRES ET « OPTION »

Études sur le genre

Licence semestres 5 et 6 – 2006-2007

Responsable : Patricia Mercader

Objectifs

La formation spécifique dans le domaine du genre vise à introduire les étudiant-e-s de toutes les disciplines aux problématiques liées – à la construction des identités sexuées, du masculin et du féminin – aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes et à leur traitement dans les langues – enfin à la situation sociale différente et dissymétrique des hommes et des femmes. Elle intéresse tout particulièrement ceux et celles qui se destinent à des carrières dans lesquelles ces questions se posent quotidiennement et de façon cruciale, c'est-à-dire spécialement (mais sans exclusive) dans les domaines suivants : l'éducation et la formation au sens large, la culture, le travail social, les ressources humaines, les professions du soin et de la justice.

Descriptif

Ces enseignements sont proposés sous deux formes au choix de l'étudiant : UE libres (un ou deux cours « genre ») ou « option » (impérativement : trois cours dans l'ensemble « genre », dont un au

semestre 5 et deux au semestre 6). Choisir la forme « option » comporte certains avantages :

- Possibilité de choisir des cours qui ne sont pas ouverts en UE libre (voir la liste) ;
- Les options bénéficient d'une deuxième session (contrairement aux UE libres) ;
- En cas de réussite, le diplôme de licence pourra porter une mention « genre », qui indiquera une certaine spécialisation.

Les étudiants qui choisissent l'UE libre peuvent prendre seulement un ou deux enseignements sur le genre, mais ne bénéficient pas des avantages de l'option.

Semestre 5

Ouverts en option et en UE libre

– Études féministes et études de genre au Québec. Épistémologie, théorie, méthodologie (Marie-Carmen Garcia, sociologie, TD le mardi de 18h30 à 20h. Validation : contrôle continu, examen sur table et exposé oral ou écrit. DA : prendre contact).

Le cours propose une approche générale de l'histoire des femmes, du féminisme et des études féministes au Québec selon une perspective sociologique. Ce cours s'adresse prioritairement aux étudiant-e-s qui envisagent un séjour d'études au Québec, à ceux et celles qui souhaitent aborder le féminisme et/ou la condition féminine sous un angle international, qui s'intéressent aux convergences et divergences entre « études de genre » et « études féministes » ou qui s'initient aux questions féministes. Une perspective comparée avec le contexte français sera présente tout au long des séances.

– Couple, famille et genre. Approche socio-anthropologique des rapports sociaux de sexe et de la construction d'identité sexuée dans l'institutionnalisation du couple et de la famille (Marie-Carmen Garcia, sociologie, TD le mardi de 16h45 à 18h15. Validation :

contrôle continu, examen sur table et exposé oral ou écrit. DA : prendre contact).

En partant des théories sociologiques sur les identités de sexe, sexuelles et sexuées, le cours aborde les grandes transformations socio-démographiques du couple et de la famille depuis les années 1970. De manière centrale, le cours pose la question des articulations entre le genre – entendu comme système de différenciation et de hiérarchisation entre les sexes – et l’institution familiale. Ainsi, en s’appuyant sur des théories du genre, sont posées les questions de la parenté, de la sexualité et de la conjugalité dans nos sociétés contemporaines.

– Processus de sexuation et construction identitaire (Patricia Mercader, psychologie, CM le mercredi de 13h15 à 14h45. Validation : examen final. DA : prendre contact).

La sexualité (comme catégorie conceptuelle et comme ensemble de pratiques) et la différenciation entre homme et femme s’articulent aussi bien dans les pratiques et les discours sociaux que dans le parcours singulier des sujets humains. Nous étudierons cette articulation dans la perspective du développement de l’enfant, en partant des moments les plus archaïques et des pathologies de l’identité, pour terminer sur les développements adultes.

– Problématiques de genre (Laurence Tain, sociologie, TD le jeudi de 15h à 16h30. Validation : exposé et partiel en TD. DA : idem : prendre contact).

Le « genre » reste une thématique encore peu enseignée, voire tabou dans l’Université française. Et pourtant, l’usage des catégories homme/femme est chose banale en sciences sociales. Et pourtant, les travaux concernant les systèmes de sexualité commencent à se développer. Par ailleurs, le débat sur les rapports sociaux entre hommes et femmes fait régulièrement irruption sur la scène publique. Dans ce contexte, nous chercherons à faire le point sur les différentes problématiques de genre qui se succèdent, se chevauchent, se

croisent et s'affrontent. Nous essaierons ainsi de comprendre comment différents points de vue (essentialiste, universaliste, queer, etc.) abordent la catégorisation homme/femme, les attributs masculins et féminins, les rapports entre les deux sexes, les formes de sexualité. Cette mise à plat des points communs aussi bien que des oppositions de ces diverses conceptions devrait contribuer à mettre à disposition les outils efficaces pour la compréhension du monde social.

– Masculin/féminin en littérature : introduction (Christine Planté, lettres, TD le lundi de 16h45 à 18h15. Validation : note d'écrit et participation orale. DA : prendre contact). Attention, ce cours a lieu sur le campus Berges du Rhône.

Comment la différence des sexes et les catégories du masculin et du féminin concernent-elles la littérature : au niveau de la langue, de la culture, des écrivains, des personnages et des lecteurs ?... Quelles notions, quelles problématiques ont-elles été développées pour aborder ces questions ? Textes d'appui : *Enfance*, de Nathalie Sarraute (« folio », Gallimard), textes d'époques et de genres littéraires variés.

Semestre 6

Ouverts en option et en UE libre

– Liberté, égalité, féminité : femmes et féminismes aux États-Unis de 1960 aux années Reagan (Colette Collomb-Boureau, anglais, TD le jeudi de 16h45 à 18h15. Campus Berges du Rhône. Cours donné en anglais. Validation : 25 % travaux + 75 % écrit en anglais, DA : idem : prendre contact).

À travers l'étude de la renaissance du féminisme américain, de sa radicalisation, de ses victoires et de ses échecs, ce cours propose une réflexion sur la manière dont les idéaux fondateurs de la nation américaine ont nourri le combat des femmes soucieuses d'entrer de plain-pied dans leur champ d'application. Cette étude s'appuiera

sur une sélection de textes représentatifs distribués en cours. Mais deux ouvrages serviront également de support à cet enseignement :

- Betty Friedan. *The Feminine Mystique*. New York : Norton, 1963, dont la lecture est obligatoire ;
- Claudette Fillard, Colette Collomb-boureau. *Les Mouvements féministes américains*. Ellipses, 2003.

– La psychanalyse et la question du féminin (Annik Houel, psychologie, CM le jeudi de 15h à 16h30. Validation : examen final. DA : prendre contact).

À partir des écrits des premières femmes psychanalystes disciples de Freud, on verra les enjeux théoriques qu'elles ont pu soulever sur la théorie de la sexualité féminine telle que Freud l'avait comprise. Ces enjeux théoriques, tels le complexe de masculinité, la négation du vagin, ont d'ailleurs été une pomme de discorde qui a failli diviser le mouvement psychanalytique naissant, dans les années trente. Leurs écrits théoriques mais aussi leurs autobiographies nous aideront à comprendre les obstacles qu'elles ont pu rencontrer, obstacles extérieurs certes mais aussi internes, sous la forme de sujets qui leur sont restés difficiles d'accès, telle la relation mère-fille. Il s'agira d'étudier les textes d'Helen Deutsch, de Marie Bonaparte, d'Anna Freud, de Lou Andréas Salomé, de Karen Horney et de Mélanie Klein. Puis d'étudier quelles sont les pistes actuelles de recherche empruntées par les psychanalystes contemporaines (Luce Irigaray, Janine Chasseguet-Smirgel, etc.).

– La construction sociale des genres et des sexualités au regard des émotions : l'exemple de l'amour. Approches en sciences sociales (Rommel Mendes-Leite, anthropologie, TD le jeudi de 18h30 à 20h. Validation : exposés et examen final. DA : prendre contact).

Lors de ce TD nous allons analyser, à partir d'une approche multidisciplinaire et genrée en sciences humaines et sociales

(psychologie sociale, anthropologie, sociologie, histoire et philosophie) la construction des rapports sociaux de genre (masculin et féminin), de sexe (hommes et femmes), d'orientation sexuelle (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité), des émotions (affects, passions, sentiments, etc.) et de la santé (VIH/sida, cancer du sein...) à partir des problématiques de l'amour, de la temporalité et de la liminarité.

– Socialisation différenciée, rapports sociaux et catégories de sexe (Christine Morin-Messabel, psychologie, TD le vendredi de 13h15 à 14h45. Validation : examen final. DA : prendre contact).

Objectif(s) : Analyser les processus à l'œuvre dans la dynamique d'émergence des différences intersexes : dans l'espace familial, scolaire, professionnel et politique.

Descriptif : Le cours est organisé autour d'articles de recherches concernant la socialisation différenciée (petite enfance, période scolaire), les stratégies d'orientation et d'insertion professionnelle et la sphère du politique (représentations).

L'objectif central est de dégager le lien entre catégories de sexe et rapports de pouvoir, notamment les conditions d'actualisation de ce rapport de pouvoir.

– Sexe et reproduction (Laurence Tain, sociologie, TD le jeudi de 15h à 16h30. Validation : exposé et partiel en TD. DA : idem, prendre contact).

Description : Sexualité et reproduction, activités « naturelles » ou « sociales » ? Dans une perspective de genre, c'est cette deuxième hypothèse que nous explorerons en nous appuyant sur les multiples formes d'organisations et de combinaisons que les sociétés ont inventées au fil du temps. Ce fil conducteur nous conduira notamment à revisiter les amours antiques, l'histoire de l'homosexualité, les pratiques contraceptives, l'excision, la prostitution, la figure de la stérilité, l'homoparentalité, etc., dans une approche comparatiste et pluridisciplinaire.

– Femmes et hommes dans les sociétés occidentales, XVII^e-XX^e siècles : Histoire des rôles et de leurs recompositions (Marianne Thivend, Monica Martinat, histoire, CM, le mardi de 15h à 16h30. Validation : contrôle continu et dissertation en temps limité. DA : idem, prendre contact).

Les séances consacrées à la période moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) mettront en évidence les rapports entre les sexes dans une société marquée, tant dans la pratique que dans ses idéologies fondantes, par la diversité et l'inégalité structurelles des individus. En particulier, seront analysées les positions respectives des hommes et des femmes dans quatre domaines fondamentaux : le droit, le travail, l'éducation et la religion.

Les séances consacrées à la période contemporaine (mi XIX^e-XXI^e siècles) s'intéressent ensuite à l'organisation, dans le cadre des sociétés industrialisées, de nouvelles hiérarchies sociales, entre les élites, les classes moyennes et les couches populaires, hiérarchies qui se doublent de ségrégations sexuelles. Longtemps privées de droits civiques élémentaires, les femmes sont reléguées dans des professions sans guère d'avenir, et ce jusqu'aux années 1970. Ces inégalités sociales et sexuelles ont un lieu d'élaboration privilégié : le système scolaire, qu'il soit envisagé dans ses niveaux primaire, secondaire ou supérieur. C'est l'histoire de ces évolutions au cours des XIX^e et XX^e siècles qui est ici proposée. L'attention portera également sur l'histoire des mouvements et revendications féministes, qui se font l'écho de ces questionnements, tant de la part des hommes que des femmes, en particulier dans les associations et les regroupements politiques.

– Mutations du genre dans la France contemporaine 1945-2005 (Michelle Zancarini-Fournel, histoire, CM, le mardi de 9h45 à 11h15 ou de 13h45 à 14h45. Validation : devoir sur table, un exposé oral, examen écrit en fin de semestre DA : idem, prendre contact).

On s'attachera à étudier, pour ce qui concerne la France, les représentations et les rapports du masculin et du féminin et de ses répercussions sur l'histoire politique, l'histoire de la famille, de l'enseignement et de la formation comme celle du travail, ainsi que sur l'histoire des mouvements et revendications féministes.

Les rapports avec d'autres pays occidentaux, les transferts comme les influences réciproques seront aussi abordés.

Ouverts en option seulement

– Masculin/féminin en littérature (Christine Planté, lettres, TD, horaire communiqué ultérieurement par la Faculté des lettres, campus Berges du Rhône. Validation : assiduité obligatoire ; une note d'écrit ; participation orale).

Les récits d'enfance se prêtent à interroger les représentations, les écritures et les enjeux de la différence des sexes. On travaillera à la fois sur les grands motifs récurrents (rapports familiaux, éducation, apprentissage, découverte de soi, du monde et des autres) ; sur les modèles d'écriture, leurs reprises, leurs déplacements ; sur les fonctions assignées à l'écriture. Les textes étudiés appartiendront à des autobiographies et des textes de fiction allant des *Confessions* de Rousseau jusqu'à la littérature contemporaine.

– Masculin-Féminin. Philomène et Orphée, approche littéraire (Merete Stistrup Jensen, lettres, TD, horaire communiqué ultérieurement par la Faculté des lettres, campus Berges du Rhône. Validation : assiduité obligatoire ; une note d'écrit ; participation orale).

Si le mythe d'Orphée est souvent considéré comme exemplaire pour dire la part d'absence qui fonde la création artistique, celui de Philomèle, moins connu, se trouve également à l'origine d'une lignée de textes centrés sur le silence, mais aussi sur le rapt de la parole, comme point de départ de la création. On s'intéressera aux affinités et écarts entre ces deux figures mythiques, à leur traitement dans un ensemble de textes français et étrangers qui les ont réécrites

ou invoquées aux XIX^e et XX^e siècles, en situant notre analyse dans un contexte historique et social où les femmes commencent à s'approprier, en plus grand nombre, le domaine artistique. Comment ces textes déclinent-ils leurs visions du monde au masculin et au féminin ? Comment conçoivent-ils la place de l'artiste, homme ou femme, dans la culture ?

Semestre d'enseignement : U.E. libre : 21 h au semestre 5 ou 6 ;
Option : 63 h aux semestres 5 et 6.

Semestre de validation : identique au semestre d'enseignement

Modalités de contrôle des connaissances : variables selon les enseignements (voir la liste ci-dessus)

Public concerné : étudiants inscrits aux semestres 5 et 6 d'un parcours de licence.

Lieu des cours : sauf mention contraire (voir la liste ci-dessus), les enseignements ont lieu sur le campus Porte des Alpes.

Contact administratif : Centre Louise Labé – Face à la MDE Campus Porte des Alpes – 5, avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron Cedex

Tél. : 04 78 77 24 84 – Courriel : Louise-Labe@univ-lyon2.fr

Séminaires

Université de Versailles-Saint-Quentin

Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines

Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel. Séminaire de recherches

Responsables : Delphine Naudier et Brigitte Rollet

Programme 2006-2007

Transgressions des normes sexuelles dans les pratiques et les productions culturelles

Transgression, transgresser, transgressif, transgressive : qu'il s'agisse du substantif, du verbe ou des adjectifs formés à partir d'une même racine de « passer outre », il semblerait que ces déclinaisons soient devenues un label pour désigner toute œuvre et tout-e créateur-trice digne de l'attention de la critique « cultivée » (au sens de Bourdieu).

Notion majeure dans le champ culturel, la transgression au sens large suppose la présence de normes dominantes qu'enfreignent celles et ceux qui n'y adhèrent pas. Dans l'espace des productions culturelles les thématiques du corps, des rapports hommes-femmes et de la sexualité sont depuis le début du XX^e siècle, un lieu privilégié de définition et de promotion de représentations qui se revendiquent transgressives. Mais les représentations explicites de la sexualité et du corps notamment (dont certaines furent analysées ici même il y a deux ans), qui étaient objets de tabous multiples, sont-elles transgressives ? Quelles définitions esthétiques et/ou sociales sont données à la transgression à travers les œuvres ? Quelles formes de codification des rapports sociaux de sexe, de la sexualité, du corps apparaissent au sein des différentes disciplines artistiques et littéraires selon les différents contextes historiques, politiques et sociaux ?

Il semble que pour la période contemporaine, se joue, dans cette redéfinition constante des normes esthétiques, un nouvel état des rapports sociaux de sexe, du fait que les créatrices prennent part à ces luttes. En effet, l'équilibre des forces entre les sexes s'est modifié depuis une trentaine d'années avec la professionnalisation artistique des femmes. L'érosion lente de la suprématie masculine conduit à l'effritement de la norme sexuée dominante de la figure de l'artiste masculin, blanc, bourgeois et hétérosexuel. Mais, compte tenu du manque persistant de légitimité des créatrices, leur présence de plus en plus visible n'est-elle pas un acte transgressif ? Comment se négocient les relations entre les sexes au sein des mondes culturels ?

En outre, la production esthétique et les créateurs/trices sont soumis à un système d'évaluation régi par des instances de consécration. Créateurs/trices et juges participent au travail de redéfinition des normes et des transgressions à travers leurs pratiques et leurs rhétoriques. La transgression évoque l'idée de subversion, de tabou, de renversement des règles qu'elles soient sociales, religieuses, politiques ou culturelles. Peut-on systématiquement parler de rébellion ou de révolte pour qualifier les productions allant à l'encontre de normes quels qu'en soient les buts avoués ou non ? Il s'agira d'appréhender la transgression comme une catégorie fluctuante, mobile et changeante selon les normes dominantes des époques, des domaines culturels et du genre non seulement des créateurs et créatrices mais aussi des destinataires des œuvres.

Ce séminaire aura pour objet de saisir les modalités d'énonciation de la notion de transgression, de comprendre quelles acceptions recouvre cet étiquetage, d'en appréhender les modalités d'appropriation afin de poursuivre le travail de réflexion initié depuis plusieurs années sur les enjeux de luttes en matière de différenciation sexuée des espaces artistiques et culturels à différents moments de notre histoire.

Calendrier pour le séminaire 2006-2007

Le séminaire a lieu un vendredi par mois (sauf en mars où il y aura deux séances) de 18h00 à 20h00.

À partir de la rentrée prochaine, il change de lieu et se tiendra désormais à ULIP (University of London Institute in Paris) dans la salle Turner Room du British Council, 9-11 rue de Constantine, 75007 Paris (métro Invalides ou Assemblée Nationale). La seconde séance de mars aura lieu le 30 à l'IRESKO, 59-61, rue Pouchet 75017 Paris.

Vendredi 20 octobre 2006

Marie Buscatto, La jam chante, le genre nous hante

Vendredi 17 novembre 2006

Rose Marie Lagrave, Les expressions esthétiques de la transgression dans l'exposition « L'amour comment ça va ? »

Vendredi 8 décembre 2006

Geneviève Sellier, Transgression et rapport à la norme dans la construction des personnages féminins récurrents des séries policières françaises

Vendredi 19 janvier 2007

Christine Detrez, Anne Simon, Le charme discret des anciens stéréotypes ou les contraintes de la libération corporelle chez les romancières françaises contemporaines

Vendredi 9 février 2007

Marlaine Cacouault, Professeures et romancières : le passage à l'écriture comme transgression des normes sexuelles

Vendredi 16 mars 2007

Patricia Caillé, De la transgression comme figure constitutive du cinéma national tunisien en France

Vendredi 30 mars (de 17h30 à 19h30 à l'Iresko)

Michel Bozon, Expériences de la sexualité, autofiction et

nouvelles constructions de soi : analyse comparée de Catherine Millet, d'Annie Ernaux et de Camille Laurens

Vendredi 20 avril 2007

Lucille Cairns, *Flasher entre femmes : le lesboérotisme sur grand écran français et francophone*

Vendredi 11 mai 2007

Nathalie Ernoult, *L'homosexualité féminine chez Platon : norme et transgression*

Vendredi 15 juin 2007

Nicole Albert (chercheuse) et Fabienne Moine, *La subjectivité travestie : à la recherche d'une troisième voie/x dans la littérature féminine du XIX^e siècle (France-Angleterre)*

Contacts :

Delphine Naudier : delphine.naudier@csu.cnrs.fr

(IRESCO, 59 rue Pouchet, 75017 Paris)

Brigitte Rollet: b.rollet@ulip.lon.ac.uk

(ULIP, 9-11 rue de Constantine, 75007 Paris)

Séminaire du CEDREF 2006-2007

Mondialisation et réarticulation des systèmes de sexe, de "race" et de classe : débats féministes

Responsables : Jules Falquet et Dominique Fougeyrollas

Les 2^e et 3^e jeudis du mois, de 17h15 à 19h15, Université Paris 7-Denis-Diderot, Campus Javelot (immeuble Montréal, face à l'université de Tolbiac), salle 113 ou 130 (couloir de Sciences sociales, 1^{er} étage). – Comment y parvenir : métro Tolbiac, en face de la fac de Tolbiac, prendre les escaliers mécaniques qui amènent sur la dalle des Olympiades, prendre à gauche du Franprix, entrer dans l'immeuble (un triangle bleu indique Paris 7), traverser le R-d-C en cherchant les escaliers et ascenseurs (au fond) et monter au 1^{er} étage.

Pour la deuxième année consécutive, le CEDREF place au centre de ses réflexions la question de la (ré)articulation des différents systèmes d'oppression, en particulier de sexe, de classe et de « race », dans le monde contemporain marqué par la globalisation néolibérale. En effet, la ré-organisation de ces différents systèmes est au cœur de la recomposition politique, économique et sociale qui s'opère aujourd'hui en France comme dans le reste du monde. Il est urgent de questionner la force et la persistance de la naturalisation des catégories de sexe, de classe et de « race ».

Nous proposerons des interventions issues de différentes disciplines (histoire, sociologie, anthropologie, démographie), provenant de et portant sur diverses régions du monde (Colombie, Antilles, France métropolitaine, Afghanistan), avec une attention particulière aux conséquences de l'histoire de la France comme puissance coloniale.

Nous accorderons une large place aux travaux de jeunes chercheuses et à des réflexions liées à l'engagement associatif et militant.

Calendrier

12 octobre

– Jules Falquet, Présentation du séminaire : quelques questions sur l'imbrication des systèmes de sexe, classe et « race » dans le cadre de la mondialisation.

– Danièle Kergoat, Le dynamisme des rapports sociaux (genre, classe, « race »).

26 octobre

– Christine Delphy, Antisexisme et antiracisme sont-ils contradictoires ? Le cas de l'affaire du foulard en France.

– Ghaïss Jasser, Voile qui dévoile, intégrisme, racisme et sexisme.

9 novembre

- Adriana Maya, Racisme, école et conflit en Colombie.
- Catherine Quiminal, Du contrôle colonial des femmes : unions, polygamie, sexualité.

23 novembre

- Juliette Sméralda, Race, classe, genre dans les post-colonies françaises. Essai de comparaison avec la situation hexagonale.
- Françoise Vergès, Le spectre de l'esclavage dans la République française.

Vendredi 8 décembre

Séance exceptionnelle (horaire à préciser)

- Nira Yuval Davis, *Intersected belonging/s. A situated analysis of citizenship and belonging* (Appartenances intersécantes : une analyse située de la citoyenneté et de l'appartenance). La conférence sera prononcée en anglais et traduite en français.

Nira Yuval-Davis est professeure en *Gender, Sexualities and Ethnic Studies* à l'Université d'East London. Elle a présidé le comité de recherche « Racisme, nationalisme et relations ethniques » de l'Association internationale de sociologie et est l'une des fondatrices de Femmes contre les fondamentalismes et du réseau de recherche Femmes dans des zones de conflits militaires.

Elle a écrit de nombreux ouvrages sur les aspects théoriques et empiriques du nationalisme, du racisme, du fondamentalisme, de la citoyenneté et des rapports de genre en Grande Bretagne et en Europe, en Israël et dans d'autres sociétés de colonisation (*settlers societies*).

14 décembre

- Arlette Gautier, Les politiques reproductives françaises aux Antilles. Une critique des théories de Françoise Héritier.
- Mara Viveros, Discrimination, intervention sociale et subjectivité : une lecture en termes de genre et de « race ».

8 février 2007

– Fatima Ait Ben Lmadani et Simona Tersigni, Honneur, estime sociale : regards complémentaires sur l’articulation des rapports sociaux de « race », classe et genre. Le cas des femmes d’ascendance nord-africaine en France.

26 avril

– Carol Mann, Une modernité rétrograde : les femmes afghanes face à l’islamisme.

– Nasima Moujoud, Du « regard éloigné » au « traitement asymétrique » : choix méthodologiques et essentialisation des appartenances. L’occultation des rapports de pouvoirs.

10 mai

– Emmanuelle Lada et Dolores Pourette, Trajectoires dans la précarité : mondes du travail, santé et sexualité à l’épreuve des rapports sociaux de sexe, de classe et de race.

24 mai

– Les Furieuses Fallopes (groupe de féministes radicales non-mixte), L’imbrication des systèmes de sexe, classe, race et sexualité et les luttes actuelles.

Cycle de séminaires – Mairie du 10^e arrondissement (Paris)
« *Histoire croisée des luttes de femmes maghrébines pour les droits* »

Présentation générale

L’ATF, APEL, ASFAD, Pluri-elles Algérie et le RAJFIRE organisent un cycle de séminaires « Histoire croisée des luttes des femmes maghrébines pour les droits ».

Les premiers mouvements féministes ont émergé dans les années 1970 et 1980 aussi bien en France que dans les trois pays du Maghreb et ont évolué dans leurs luttes pour l’égalité des droits.

Il n'est donc pas inintéressant de faire croiser les expériences et d'en évaluer l'impact sur les sociétés.

Plusieurs interrogations et plusieurs thématiques nous semblent incontournables afin d'effectuer un travail de bilan et d'en rendre compte. Cette interrogation autour de la mémoire et de l'histoire permet de réfléchir le présent et d'échanger autour des expériences. Cela ne peut qu'enrichir le débat et aussi rendre visibles les luttes souvent méconnues et parfois dénigrées.

Comment les femmes maghrébines ou/et originaires du Maghreb se sont-elles organisées en France et au Maghreb ?

Quelles stratégies ont-elles adoptées (au niveau organisationnel et revendicatif) ? Quels en ont été l'évolution et l'impact dans les différentes sociétés au niveau législatif, des pratiques sociales et de la prise en charge ou non de leurs revendications par les autres composantes de la société civile et des partis politiques ?

Y a-t-il eu une interaction Sud/Sud, Nord/Sud, Sud/Nord et comment s'est-t-elle exprimée ?

Quelles priorités aujourd'hui et quelles perspectives peuvent être envisagées ?

Séminaire I – 23 septembre 2006 : Les mouvements des femmes en Algérie, au Maroc, en Tunisie et des femmes maghrébines en France depuis les années 1970.

Séminaire II – 21 octobre 2006 : Les féministes maghrébines et les mouvements politiques et syndicaux.

Séminaire III – 11 novembre 2006 : Les féministes face à l'islamisme.

Séminaire IV – 16 décembre 2006 : Les interactions (Nord/Sud, Sud/Sud, Sud/Nord) et les stratégies de lutte.

Séminaire V – 20 janvier 2007 : L'impact des luttes, les avancées et les perspectives.

Séminaire mensuel de l'EHESS

Genre, féminismes et mobilisations collectives

Périodicité, jour et horaire : séminaire mensuel, un vendredi par mois, de 10h00 à 12h30.

Lieu : Campus Jourdan de l'École normale supérieure – 48, bd Jourdan 75014 Paris (métro Porte d'Orléans/RER Cité universitaire), salle E102 (sauf la séance du 10 novembre, salle 8). Date du 1^{er} séminaire : vendredi 6 octobre 2006.

Date du dernier séminaire : vendredi 1^{er} juin 2007.

Organisateur/rices du séminaire : Laure Bereni (doctorante, ETT-CMH), Magali Della Sudda (doctorante, ETT-CMH), Liane Henneron (doctorante, CEMS-EHESS), Alban Jacquemart (doctorant, CEMS-EHESS), Anne Revillard (doctorante, GAPP-ENS Cachan).

<http://www.ehess.fr/ue/2006-2007/ue817.html>

Le séminaire est ouvert aux étudiant-e-s du master ainsi qu'à toute personne intéressée.

Descriptif de l'enseignement

Depuis janvier 2004, le séminaire étudie les mouvements des femmes en croisant les perspectives de l'histoire et de la sociologie. Au cours de l'année 2006-2007, on poursuivra les réflexions engagées sur les frontières du mouvement des femmes – entre féminisme et militantisme féminin, d'une part, entre le mouvement des femmes et les mouvements politiques et sociaux qui lui sont contemporains, d'autre part – en prêtant une attention particulière aux mobilisations féministes à l'intérieur de collectifs et organisations généralistes ou non, spécialisés dans la défense de la cause des femmes (partis, mouvements sociaux, institutions). Quelles sont les conditions d'émergence de telles mobilisations et les caractéristiques des acteurs et actrices qui les portent ? Comment ces revendications au nom de la cause des femmes s'articulent-elles avec l'horizon de lutte du collectif à l'intérieur duquel elles émergent, et

avec celles du mouvement des femmes, perçu comme extérieur à ce collectif ? Comment, réciproquement, ces collectifs s'approprient-ils – ou non – l'appellation « féministe » ?

Contact : Laure.Bereni@ens.fr

Statistiques sexuées

La Délégation à la communication du Ministère vient de mettre les statistiques 2003 sur le serveur. Voici l'adresse exacte de la page sur laquelle vous trouverez les statistiques sexuées pour chaque université (2002-2003) :

<http://www.education.gouv.fr/syst/egalite/statuniv2003.htm>.

Sinon elles sont accessibles à partir de la page d'accueil d'éducation.gouv.fr en cliquant sur la rubrique « Égalité des chances ». Puis statistiques sexuées2003, puis le choix de votre université. Elles sont également mentionnées dans l'actualité et dans la partie statistiques.

Une petite nouveauté pour cette année : elles sont disponibles pour les non et mal-voyants. C'est transparent pour nous (puisque cela est intégré au code html) mais ils peuvent désormais télécharger les fichiers.

Merci à toutes et à tous de votre collaboration pour l'édition de cette année. Mais, comme vous le constaterez, il reste bien des imperfections et nous devons encore améliorer le dispositif. Vos critiques et suggestions seront les bienvenues lors de la prochaine réunion dans laquelle nous envisagerons la mouture 2003-2004 et la possibilité d'extension à d'autres types d'établissements d'enseignement supérieur, déjà évoquée lors de notre dernière séance de travail.

Armelle Le Bras-Chopard
7 rue Ambroise Croizat 78280 Guyancourt
Fax : 01 30 43 48 45



Appels à contributions

CRÉATION AU FÉMININ, PROJET 2006-2008

Les humeurs de l'humour

Après l'étude génétique de la création au féminin (un colloque et deux livres à paraître en septembre 2006), après deux ans consacrés aux problèmes de filiation des écrivaines et artistes femmes (trois journées d'étude, un site mis en place et un livre en préparation), voici notre nouveau projet : « Les humeurs de l'humour ». Pourquoi ce titre ?

Parce que l'humour constitue un des aspects de la création au féminin ; il est souvent apparu au cours de nos travaux comme faisant partie intégrante du processus de création, mais sans recevoir de traitement spécifique.

Parce qu'il affleure souvent, éclate parfois dans les œuvres de femmes : sens du jeu, transgression joyeuse, plaisir de la fantaisie sans contrainte, mais aussi moquerie et dérision sont quelques-unes des formes qu'il prend.

Et pourtant, dit-on, disent-ils, les femmes n'ont pas d'humour. Ou peut-être que l'humour des femmes est, comme l'humour dit britannique, à la fois subtil et décalé ? Nous espérons en tout cas qu'il n'est pas aussi insaisissable car nous vous proposons d'y travailler.

– À partir de toutes les modes de création possibles ; tout autant qu'un roman de Jane Austen ou un pèpère-hippo de Monique Ballian (voir site, rubrique artistes), une chorégraphie peut être pleine d'humour (je pense à Nathalie Pernet et à son fantastique *Cabaret martien*).

– Dans toutes les cultures ainsi que dans leur métissage.

– Sous toutes les formes d'humour, par exemple :

Humour caustique, critique, ironique ou sarcastique

Humour de l'absurde et du non-sens

Humour narquois ou ... grivois (pourquoi pas ?)

Humour noir et humour politesse du désespoir

Humour petite flèche empoisonnée ou arme de combat

Humour pince-sans-rire

Humour tendre et féroce à la fois

Sous toutes les formes qu'il prend : fantaisie, jeux de mots, litote, pastiche, parodie, caricature. Listes non exhaustives, cela va de soi.

Nous essaierons également d'en dégager les ressorts, les motivations et les buts, etc. et puisque même quand on traite de l'humour il faut être un peu sérieux, nous vous rappelons deux classiques sur ou autour de la notion d'humour, *Le Rire* de Bergson, ou *Le Mot d'esprit et sa relation à l'inconscient* de Freud.

Journée de séminaire le vendredi 30 mars 2007.

Propositions avant le 30 décembre.

Marianne Camus

Le Champ des Lettres : revue féministe

Appel à contributions

Merci de bien vouloir nous envoyer vos articles sur des écrivaines féministes et leurs œuvres. Nous encourageons des articles

– sur les interstices entre littérature, mouvance féministe et d'autres disciplines,

– sur ce qu’une écrivaine nous apprend à propos d’un thème féministe actuel,
– qui comparent des œuvres féministes d’époques ou de cultures différentes,

Voici quelques thèmes qui nous attirent en particulier : réconciliation des différences dans le féminisme, pornographie et médias, sexualités et modèles familiaux alternatifs, langage, multiculturalisme, écoféminisme.

Nous publierons occasionnellement des poèmes, interviews, traductions, témoignages, dessins et bandes dessinées. Nous vous invitons notamment à dessiner ce que c’est qu’un « champ de lettres », pour la première couverture.

Nous serons heureuses de lire des articles qui remettent à la surface des écrivaines ou des thèmes peu connus, dans un langage accessible sans être simpliste. Votre lettre d’introduction incorporera vos publications ou activités pertinentes au sujet et quelques lignes sur votre parcours et occupations actuelles.

Veillez envoyer votre article (35 000 signes maximum, tout compris) à : Katherine Roussos – 21, Grand-rue Jean-Moulin 34000 Montpellier. Pour plus d’information, veuillez consulter notre site : www.citedesdames.com

Écrire l’écoféminisme : littérature, résistance, changements

3-4 février 2007 – Montpellier

Appel à contributions

Le terme « écoféminisme » fut inventé par Françoise d’Eaubonne en 1974, dans son livre *Le Féminisme ou la mort*. Utilisé depuis pour représenter le lien entre féminisme et écologie, il est le titre d’un ouvrage sur les femmes et le fléau du « développement », écrit par Vandana Shiva et Maria Mies. L’écoféminisme affirme

qu'aucune « révolution » ni aucun mouvement fabriqués et menés par les hommes ne pourront répondre aux crises planétaires. La solution doit venir des femmes.

Le colloque « Écrire l'écoféminisme » explorera les relations entre les femmes et la Nature à travers leurs écrits littéraires, en relevant les implications transformatrices ou militantes. Il s'agit également de faire des liens avec la politique environnementale de nos jours et les technologies dangereuses et patriarcales, ou en revanche celles qui sont durables, propres, et, pourrait-on dire, féministes.

Nous accueillerons les propositions des chercheuses de toutes les disciplines, ainsi que des militantes écologistes et féministes. Interventions 30 minutes environ. Propositions 1 à 3 pages et lettre d'introduction, à envoyer à l'adresse suivante : Katherine Roussos – 21, Grand-rue Jean-Moulin 34000 Montpellier

Date limite pour proposer une communication : le 1^{er} octobre 2006.

Renseignements : www.citedesdames.com
kroussos@wanadoo.fr, 04.99.58.15.44

Des espaces bien à elles : Les femmes dans la société et l'économie du savoir

Conférence de la Société royale du Canada.

Du 2 au 4 mai 2007, University of Alberta, Edmonton (Alberta), Canada

En 1929, Virginia Woolf déclarait que « dans environ un siècle », si on leur en donne la possibilité ainsi qu'une place bien à elles, les femmes auront « acquis la liberté et le courage d'écrire exactement ce qu'elles pensent », et de voir les êtres humains « dans leurs relations mutuelles » et « en relation avec la réalité ». Basées sur le savoir, notre économie et notre société ont rendu cette possibilité plus concrète pour certaines d'entre nous, mais encore plus insaisissable

pour d'autres. La conférence « Des espaces bien à elles » examinera la situation des femmes à l'intérieur et au-delà du monde universitaire. La rencontre cherchera à définir les défis et les conditions que doivent surmonter les femmes pour participer à la nouvelle réalité afin de mieux faire connaître leur situation, d'élargir notre base de connaissances et de formuler des recommandations pratiques.

La conférence, d'une durée de trois jours, constituera une tribune internationale où l'on traitera des caractéristiques des cultures régionales et mondiales qui encouragent ou empêchent la participation active, créative et critique des femmes dans la société et dans l'économie du savoir. Nous vous convions à la rencontre, quelle que soit votre sphère d'activité – professorat, administration universitaire, études supérieures, administration publique, conseils subventionnaires, secteur privé – et vous invitons à y présenter des communications sur les diverses facettes de la thématique : art, politique, commerce, droit, sciences, philosophie. Voici des exemples de sujets possibles : la réorganisation du travail grâce à l'informatique, les styles de gestion des entreprises, l'acquisition d'une capacité locale visant à habiliter les communautés, l'actualisation des définitions et des cadres de référence. En outre, dans le cadre du volet artistique de la conférence seront présentés divers spectacles et activités créatives. Nous sommes à la recherche de propositions de présentations qui abordent les principaux thèmes de la conférence sous un angle novateur et pratique. Les présentations peuvent prendre diverses formes : communications, groupes d'experts, ateliers, œuvres de création, projets multimédia, ou tout autre format pertinent. Leur durée devrait se limiter à 20 minutes afin qu'elles puissent être intégrées à des sessions de 90 minutes et suivies d'une période de discussion et de commentaires. Les propositions peuvent être présentées en anglais et en français ; un service de traduction simultanée sera offert. Certaines des communications seront publiées dans les actes de la conférence.

Parmi les conférencières à la plénière figureront Catharine Farrow, géologue en chef chez FNX Mining ; Marye Anne Fox, chancelière de la University of California à San Diego ; Sheila Jasanoff, titulaire de la chaire Pforzheimer en études scientifiques et technologiques à Harvard ; Anne Wheeler, cinéaste, et Catharine Whiteside, doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Toronto.

Nous vous prions de nous faire part de votre proposition dans un texte de 300 mots au plus et de nous l'envoyer, par courrier électronique ou par la poste, à l'une des adresses suivantes :

- rsconf@ualberta.ca
- Patricia Demers, Department of English and Film Studies, University of Alberta, Edmonton AB T6G 2E5, Canada

Date limite : 10 janvier 2007.

Le site Internet de la conférence est présentement en préparation : <http://www.crcstudio.arts.ualberta.ca/rsc>

Contact : rsconf@ualberta.ca

Normes et contre normes : dés/humanisation des femmes et sexualités

Juin 2007 – Université Paris VII-Jussieu

Colloque international CEDREF (Centre d'enseignement, de documentation et recherches pour les études féministes), équipe « Genre, sciences et sociétés ».

Les recherches féministes en sciences humaines, menées depuis le début des années 1970, ont montré les logiques politiques sous-jacentes aux systèmes sociaux qui refusent aux femmes un plein statut humain. La sexualité (réelle ou supposée) des femmes a souvent été utilisée dans ce but. Aujourd'hui, il est temps de nous pencher sur les pratiques sexuelles considérées comme stigmatisantes pour les femmes et leurs enjeux, afin de saisir les effets

produits par des groupes minorisés et des pratiques de marge sur la définition de la norme dans le domaine des sexualités.

Les différentes époques de la construction de la sexualité, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, ont sans cesse stigmatisé les femmes qui échappent au contrôle de l'idéologie dominante. Celles-ci se sont ainsi vues affubler de la figure de l'étrange, sous formes diverses : images de bestialité, de sorcières, de gorgones, de viragos, d'amazones, de harpies, de vieilles filles, de « putes », etc. Ces exemples qui parsèment l'histoire sont toujours vivants dans les imaginaires sexuels. Les femmes en tant que catégorie au sein d'un système de différenciation des genres sont toujours menacées par un processus de dés-humanisation. Par exemple, dans l'iconographie des XIX^e et XX^e siècles européens, les femmes stigmatisées comme « fatales », et les femmes non-européennes sont construites comme objets d'érotisation. Représentées dans des mises en scène proches de la bestialité, elles étaient censées illustrer une sexualité exotique hors des limites de la « civilisation ». À la même époque, Cesare Lombroso développe à propos de la prostitution la thèse selon laquelle les prostituées auraient une nature démoniaque qu'on pourrait constater d'après des mesures de leur crâne (*La femme criminelle et la prostituée*, 1885). De manière plus contemporaine, les femmes aux relations hétérosexuelles multiples, celles qui s'élèvent ouvertement contre les hommes qui les maltraitent, les femmes « non-blanches », les lesbiennes visibles, les femmes sans enfant, les prostituées de rue, les femmes hors des canons physiques considérés comme esthétiques, sont généralement présentées comme quelque part « monstrueuses »... Tous ces procédés s'inscrivent dans une mise à l'écart de l'humanité et/ou dans un processus de dés/humanisation. Ces processus de stigmatisation ont des conséquences dans la construction socio-corporelle des femmes qui s'exposent à des violences physiques et symboliques, parce que considérées comme « moins » humaines ou « dé-naturées ».

Quel est le rôle de l'intériorisation des stigmates pour les femmes ?

Quel est l'effet de ces stigmates sur la production corporelle des femmes ?

Comment ces stigmates fonctionnent-ils comme mode de contrôle social sur les femmes dans l'espace privé et public ?

Ce colloque aura pour objet d'analyser le vécu quotidien et l'existence historique et géographique d'un ensemble de femmes dont les pratiques sexuelles sont ou ont été perçues comme « déviantes », en marge des normes, ainsi que les conséquences de ces pratiques, tant pour les différentes sociétés concernées que pour les femmes et les hommes. L'objectif est de mettre à jour les différentes formes et pratiques de contrôle social à l'égard des femmes et d'analyser les modes de résistance des femmes, qu'ils soient individuels et/ou collectifs. Il s'agira également d'identifier les processus de transformations – fruit de transgressions ou subversions – du rapport sexe/genre, sexualité, dans les différentes temporalités et géographies et d'examiner comment ces transformations se comportent par rapport aux autres variables sociales que sont l'âge, les classes sociales, les classes de race, etc.). Ce projet, à visée interdisciplinaire, croisera les différentes approches des sciences humaines : historique, sociologique, civilisationniste, linguistique, biologique, anthropologique, psychanalytique, littéraire, philosophique, etc.

Les journées fonctionneront sur le mode de communications individuelles de 20 minutes, suivies d'un temps de discussion, avec la présence de discutant-es qui animeront les débats. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions de communication (un résumé de 300 mots), précédées des informations suivantes : titre de la communication, noms et prénoms, discipline, université, laboratoire de rattachement, adresse courriel et d'un CV rappelant les principales publications et la recherche en cours (une demi-page).

Ce colloque aura lieu en juin 2007 à l'Université de Paris VII (Jussieu) au CEDREF. Les propositions de communication doivent être envoyées avant le 31 octobre 2006 aux adresses électroniques suivantes (un accusé de réception vous sera retourné) :

- Natacha Chetcuti : natacha2.chetcuti@wanadoo.fr
- Florence Binard : florence.binard@eila.jussieu.fr

Nous vous informerons des suites données à votre proposition de communication ainsi que du déroulement des journées durant le mois de décembre 2006.

Comité scientifique : Françoise Barret-Ducrocq (CEDREF Paris VII), Michel Bozon (INED), Line Chamberland (UQAM Québec, Montréal), Elsa Dorlin (à confirmer), Jules Falquet (CEDREF Paris VII), Eric Fassin (ENS, à confirmer), Dominique Fougeyrollas (IRISES-CNRS-Paris Dauphine), Marie-Elisabeth Handman (LAS/EHESS Paris), Colette Guillaumin (CNRS, à confirmer), Maryse Jaspard (IDUP/Ined), Nicole-Claude Mathieu (LAS/EHESS Paris), Ismenia Martins (Universidade Federal de Rio, Brésil), Claire Michard (linguiste), Gail Pheterson (Université de Picardie, à confirmer), Hélène Rouch (CEDREF Paris VII), Catherine Tourette Turgis (département de psychologie, Université de Rouen).

Comité d'organisation : Natacha Chetcuti (CEDREF/LAS-EHESS), Florence Binard (ICT/CEDREF Paris VII).

Les féminismes : histoires, acquis et nouveaux défis

Appel de textes pour le numéro de *Recherches féministes* sur les féminismes.

Depuis la fin du XIX^e siècle, les féminismes et les féministes ont largement contribué à la transformation non seulement des conditions d'existence des femmes mais de l'organisation d'ensemble de nos sociétés. Les institutions politiques et économiques s'en sont trouvées transformées (quoiqu'il reste beaucoup à faire pour

qu'elles soient marquées par les valeurs d'égalité, de liberté et de solidarité dont ont été et sont toujours porteurs les féminismes) mais aussi les structures familiales, les référents culturels et les façons de vivre, d'aimer ou de se vêtir.

On doit aux féminismes non seulement le passage de « la » femme aux femmeS, mais également une conscience accrue du fait que si l'oppression patriarcale constitue les femmes en groupe social, celle-ci coexiste avec d'autres formes d'oppression, de domination et d'exploitation avec pour conséquence que, dans ce faisceau de rapports sociaux, les femmes occupent de multiples positions et que leur situation sociale peut difficilement s'analyser sur le mode de l'unicité. Certes la « sororité » des années 1960 n'est pas à jeter aux orties, mais elle ne peut être que le résultat du travail sur les différences entre les femmes et l'établissement de liens de solidarité politique qui tiennent compte de ces différences.

En outre, si les mouvements féministes ont d'abord fait leur apparition dans les sociétés occidentales, il se sont rapidement répandus à l'échelle planétaire et, des congrès féministes du début du XX^e siècle jusqu'à la Marche mondiale des femmes, le plaisir mais aussi les embûches de la solidarité internationale des femmes doivent être pris en considération. Pourtant, comme la situation des femmes reste encore largement tributaire des politiques mises en place (ou omises) par les États existants, les enjeux et les priorités des mouvements varient à l'infini et tendent à se déterminer en fonction des États existants. Par ailleurs, se pose la question du rapport aux institutions, que ce soient les États, les entreprises, les organismes financiers internationaux, l'ONU, les ONG ou les universités.

Dans ce numéro de *Recherches féministes*, nous comptons faire une place au passé, mais surtout rendre compte de la diversité et de la vitalité des féminismes et des enjeux, anciens ou nouveaux,

qui se posent présentement dans divers domaines et dans diverses régions de la planète.

Les propositions d'articles, comprenant un résumé de 300 mots, peuvent être envoyées à Diane Lamoureux :

(Diane.Lamoureux@pol.ulaval.ca)

avant le 1^{er} novembre 2006. Les articles (accompagnés d'un résumé en français et en anglais, présentés selon le protocole de rédaction de la revue disponible sur le site

www.fss.ulaval.ca/lef/revue/index.htm

ou par courriel en écrivant à la revue) doivent être envoyés à revue.gremf@fss.ulaval.ca avant le 1^{er} mars 2007.

La dialectique de l'individuel et du collectif dans les rapports sociaux de sexe

L'Université Marc Bloch de Strasbourg et le Réseau thématique 24 (Genre, Classe, Race. Rapports sociaux et construction de l'altérité) de l'Association française de sociologie organisent deux journées d'études les 29 et 30 mars 2007, Université Marc Bloch de Strasbourg (Palais Universitaire, Salle Fustel de Coulanges)

Les propositions de communication devront parvenir par courriel accompagnées du titre de la communication, de vos nom, prénom, adresse institutionnelle complète (en format Word pour PC ; 2000 signes environ).

Elles devront parvenir avant le 1^{er} décembre 2006, aux deux adresses suivantes :

Philippe Cardon (cardon@ivry.inra.fr)

Roland Pfefferkorn (roland.pfefferkorn@umb.u-strasbg.fr)

Le phénomène historique de l'individualisation croissante des sociétés modernes est étroitement lié aux aspirations à l'autonomie et aux processus d'émancipation. Les conditions de production sociale de l'individualisation et des processus d'émancipation,

notamment les configurations et contextes sociaux de leur émergence, ont fait d'ailleurs l'objet de diverses lectures. Ce mouvement est contrasté puisqu'il a aussi sa face sombre : augmentation du nombre de personnes seules, solitude subie ou désocialisation, sans compter la persistance, voire, depuis 25 ans, l'augmentation des inégalités économiques et sociales. Dans les sociétés contemporaines où, par exemple, l'offre de travail se raréfie, où le chômage est durable et massif, où le rapport au travail se transforme radicalement, ne doit-on pas dès lors réinterroger ces processus à la lumière des transformations des rapports sociaux, de classe, de sexe, de « race », de génération, etc. ? Autrement dit, n'y a-t-il pas des conditions d'émancipation et d'individualisation différentes selon les conditions sociales d'existence, tout à la fois matérielles et symboliques ? Enfin, ne faut-il pas d'abord comprendre le processus d'individualisation, en partant non pas des individus eux-mêmes, mais bien des rapports sociaux multiples qui engendrent et produisent ce processus ?

Une sociologie trop unilatéralement centrée sur l'individu ne risque-t-elle pas de substantialiser l'objet même qu'elle cherche à interroger ? S'il s'agit bien de comprendre les stratégies par lesquelles les individus tentent de s'émanciper des contextes sociaux, encore faut-il prendre en compte la situation et la position des uns et des autres dans l'histoire. Car, si les individualités peuvent être décisives dans telle situation sociale ou telle action collective particulière, elles ne choisissent pas pour autant leur situation historique et les rapports sociaux dans et à travers lesquels elles existent. Comment ainsi rendre compte dialectiquement d'un processus d'individualisation dès lors que, à titre d'exemple, les postes les plus précaires sont occupés par les femmes et que ces dernières travaillent pour une part importante d'entre elles à temps partiel ? Quelles peuvent être dès lors les conditions même d'émergence d'un mouvement d'autonomisation et d'individualisation ? Dans quelle mesure un tel mouvement n'implique-t-il pas aussi de construire du collectif, de construire des identités collectives ? Par ailleurs, les actions collectives

ne naissent-elle pas aussi d'aspirations et de revendications individuelles ? Les questions posées sont alors celle du passage du Je au Nous ou celle de la formation des divers types de collectifs qui émergent.

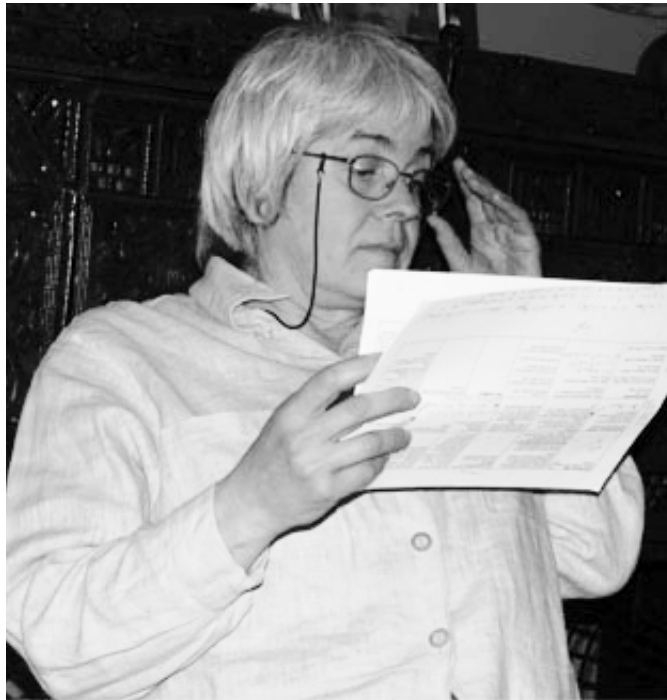
L'objet de cet appel à contributions vise précisément à questionner à nouveaux frais la thématique des rapports sociaux, des rapports sociaux de sexe en premier lieu, mais également d'autres rapports sociaux, ceux de classe, de génération, de « race » avec lesquels ils sont consubstantiellement intriqués. Il s'agira en somme d'interroger la question de l'individualisation à la lumière des différents rapports sociaux selon des configurations sociales hétérogènes. Trois champs d'investigation seront privilégiés (famille, activité professionnelle, mouvements sociaux) sans pour autant être exclusifs. Si les travaux empiriques seront bien sûr les bienvenus, des communications portant sur des aspects méthodologiques ou théoriques sont également attendues.

Photo Nicole Décuré



*Marie et Michel,
Toulouse, 2005.*

Photo Nicole Décuré



Geneviève Cresson, Paris, février 2006.



▲ *Travail-Emploi-Formation. Quelle égalité entre les hommes et les femmes ?*

Colloque International CLERSÉ

23-24 novembre 2006

Université des sciences et technologies de Lille – Bât. des Thèses – Cité scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq

Métro : ligne 1 – Station : « Cité scientifique »

Toutes les informations pratiques, la liste des hôtels de Lille et Villeneuve d'Ascq, les plans d'accès à la Cité scientifique sont consultables sur le site : www.univ-lille1.fr/clerse

Dès leur réception au mois de septembre, les communications aux colloques seront téléchargeables sur ce même site.

Contact : Sophie.Goyat@univ-lille1.fr

Comité d'organisation : Anne Bustreel, Benoît Cart, Geneviève Cresson, Virginie Delsart, François-Xavier Devetter, Nicole Gadrey, Sophie Goyat, Sébastien Jakubowski, Florence Jany-Catrice, Marie-Christine Le Floch, Alexandre Léné, Catherine Négroni, Martine Pernod-Lemattre, Michel Sueur, Marie-Hélène Toutin-Trelcat.

Comité scientifique : Outre les membres du comité d'organisation, Philippe Alonzo, Colette Fagan, Jacqueline Laufer, Nicky Le Feuvre, Steffen Lehndorff, Martine Lurol, Margaret Maruani,

Dominique Méda, Françoise Milewski, Roland Pfefferkorn, Sophie Ponthieux, Jill Rubery, Rachel Silvera, Catherine Sofer, Nicolas Vaneecloo.

Programme détaillé : voir le site www.univ-lille1.fr/clerse

- Jeudi 23 novembre

9.00-9.30 : Accueil

9.30-10.30 : Intervention inaugurale de Margaret Maruani : « Il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité »

11.00-13.00 : 2 ateliers (en parallèle)

14.30-16.15 : 4 ateliers (en parallèle)

16.30-18.00 : 4 ateliers (en parallèle)

18.30-20.00 : Projection/débat « Femmes précaires » (en présence de Marcel Trillat, réalisateur)

- Vendredi 24 novembre

9.00-9.15 : Accueil

9.15-11.00 : 4 ateliers (en parallèle)

11.30-13.00 : Table ronde : « Produire des statistiques sexuées en région : un enjeu pour l'égalité »

14.30-17.00 : 4 ateliers (en parallèle)

La volonté politique de progresser vers l'égalité entre hommes et femmes s'exprime à tous les niveaux : internationaux et européens avec l'objectif de « gender mainstreaming », nationaux avec de nouvelles lois sur l'égalité professionnelle. L'égalité progresse mais il reste du chemin à parcourir car les inégalités persistent et évoluent. Ce colloque a pour objectif de faire le point sur ces évolutions à partir d'approches plurielles. Il propose ainsi plusieurs parcours thématiques organisés en ateliers parallèles.

– Inégalités entre hommes et femmes devant la formation, l'activité, les conditions d'emploi et de travail, les rémunérations

– Professions et mixité

– Carrières et « plafond de verre »

- Emplois de service et égalité
- Politiques d'entreprise et relations professionnelles
- Politiques publiques et conventions de genre

Il sera aussi l'occasion, autour d'une table ronde avec les producteurs de statistiques en région, de réfléchir et débattre sur les moyens de mieux connaître les inégalités dans leurs dimensions régionales pour : « Produire des statistiques sexuées en région : un enjeu pour l'égalité ».

▲ *Institut Émilie du Châtelet*

Manifestation inaugurale le 28 novembre 2006

Amphithéâtre Marguerite de Navarre, Collège de France

Programme provisoire

9.15-9.45 : Ouverture

9.45-10.00 : Présentation de l'Institut Émilie du Châtelet :
Françoise Barret-Ducrocq, présidente de l'Institut Émilie du Châtelet

10.00-10.30 : Conférence « Histoire des recherches sur les femmes et perspectives de développement de la démarche historienne », Michelle Perrot, professeure émérite à l'Université Paris 7-Denis-Diderot, membre fondatrice de l'Académie universelle des cultures

11.00-12.30 : Table ronde « Les Instituts de recherche sur le genre à travers le monde »

Modératrice : Jacqueline Laufer, membre du Comité de direction de l'Institut Émilie du Châtelet

14.00-14.30 : Présentation du programme d'action de l'Institut Émilie du Châtelet

Éliane Viennot, vice-présidente de l'Institut Émilie du Châtelet

14.30-16.00 : Table ronde « Jeune recherche sur le genre : une démarche interdisciplinaire »

Modérateur/trice : Évelyne Peyre, vice-présidente de l'Institut
Émilie du Châtelet et Michel Bozon, membre du Comité de direction

16.00-16.30 : Conférence

Françoise Héritier, professeure émérite au Collège de France

16.45-17.15 : Interprétation de pièces d'Élisabeth Jacquet de La
Guerre (compositrice du XVII^e siècle), Florence Malgoire, Blandine
Rannou et Anne-Marie Lasla (violon, clavecin, viole de gambe)

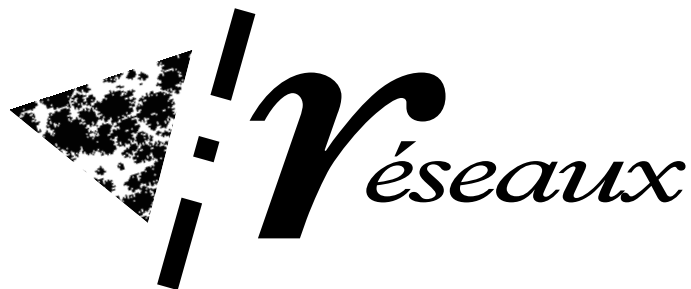
17.15-17.45 : Lecture d'extraits de *Beloved* de Toni Morrison par
l'auteure, Prix Nobel de littérature et (en français) par Marie-Claire
Pasquier, présidente de l'Association des traducteurs littéraires

17.45 : Clôture

Jean-Paul Huchon, président du Conseil Régional d'Île-de-
France



Émilie du Châtelet.



Association Cité des Dames

L'Association Cité des Dames cherche à faire connaître l'histoire du féminisme à partir des œuvres littéraires. Il s'agit de ressortir de l'oubli des écrivaines féministes de l'Antiquité à nos jours, afin de donner une continuité aux luttes actuelles.

Nous souhaitons avancer l'état des savoirs mais aussi les décloisonner, en promouvant une perspective interdisciplinaire, internationale, accessible à toutes et à tous.

La Cité des Dames est un livre de Christine de Pisan qui date de 1405, dans lequel elle élabore son rêve d'une culture et un lieu pour rassembler les féministes du passé, du présent et de l'avenir, venant du monde entier. Ainsi, les contributions des femmes ne seraient plus noyées par la misogynie omniprésente et la domination sexiste sera vaincue.

L'association cherche à honorer la vision de Christine et toutes les féministes du passé, afin d'enrichir les mouvements actuels notamment pour une plus grande représentation des féministes dans le domaine littéraire.

À travers des événements, des recherches et des publications, elle cherche à combler une lacune dans notre culture commune.

Objectifs de la Cité des Dames

- Montrer l'importance de la littérature pour le féminisme et vice versa, notamment dans une optique historique.
- Reconnaître la littérature comme force de changement social, et exposer les formes subtiles de censure responsables de l'oubli des écrivaines féministes.
- Avancer l'état des savoirs concernant la domination masculine et l'oppression des femmes, dans une optique libératrice.
- Favoriser des liens entre associations féministes, afin de mettre ensemble nos connaissances et nos forces pour atteindre des objectifs communs.
- Décloisonner les savoirs en favorisant l'interdisciplinarité et l'accessibilité.
- Se tendre vers un monde où l'Histoire des femmes autonomes ne sera plus occultée. Promouvoir un féminisme interculturel, du passé, du présent et de l'avenir.
- Universaliser l'expérience des femmes autonomes. Promouvoir l'intégration des textes écrits par des femmes, et notamment féministes, dans tous les domaines.

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : Roussos – 21, Grand-rue Jean-Moulin 34000 Montpellier. Il pourra être transféré par simple décision de la direction.

La charte

Je reconnais que la misogynie et l'exclusion des femmes sont des injustices qui appauvrissent notre société, et je m'engage à les combattre.

Je reconnais que notre société est basée sur le privilège masculin et la servitude, la marginalisation et la sexualisation des femmes, et je m'engage à combattre cette injustice.

Je reconnais la valeur des mouvements féministes du passé, ainsi que la nécessité du féminisme de nos jours.

Je reconnais que le « féminisme » présenté par les médias dominants reflète des stéréotypes qui visent à affaiblir le mouvement, y compris par le mythe que l'égalité existe déjà.

Je soutiens le droit des femmes de se rassembler entre elles.

Je reconnais que les femmes sont plus qualifiées que les hommes pour parler de l'oppression des femmes (l'ayant vécue) ainsi que des stratégies de libération (ayant à y gagner) ; dans les espaces mixtes, j'estime que le rôle des hommes est surtout d'être à l'écoute.

Je m'engage à respecter la pluralité des voies et des perspectives féministes, dans l'intérêt de nos objectifs communs.

Je respecte la diversité de nos origines et de nos orientations, en sachant que la discrimination misogyne se dédouble souvent de racisme, de xénophobie et de lesbophobie.

Je reconnais dans le contexte de l'association la définition de « femme » qui est personne adulte née avec un sexe féminin, bien qu'elle puisse ne pas se considérer comme femme (sur le plan sociologique, par exemple).

Je reconnais que les femmes ont toujours écrit des œuvres de qualité, et que la marginalisation de ces œuvres est un acte misogyne qui se perpétue de génération en génération.

Je reconnais que les « grands hommes » sont plus connus à cause de leur sexe seulement, ce qui constitue une discrimination institutionnalisée et une forme de censure.

Je ferai l'effort, si je ne le fais pas déjà, de lire des écrivaines, y compris féministes ; il s'agit d'une « discrimination positive » pour combattre la discrimination traditionnelle qui influence constamment nos choix.

Je reconnais qu'une société dans laquelle les femmes représentent l'humanité sera avantageuse pour tout être vivant, en améliorant la qualité de vie et les chances de survie sur cette planète.



Christine de Pisan.



Comptes rendus

▲ *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes :
autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire
de Monique Wittig*

Marie-Hélène Bourcier et Suzette Robichon (dir.). Paris : Éditions
gaies et lesbiennes, 2002.

Ce livre regroupe neuf articles reprenant les communications d'un colloque tenu à Columbia University, Paris, en 2001. Les annexes comportent les biographies des contributrices, pionnières des études lesbiennes et/ou wittigiennes, les bibliographies, et une chrono-bio qui situe la vie et l'œuvre de Wittig, du MLF jusqu'aux études *queers*. Malgré le titre, nous ressentons à travers ces essais une volonté de réconcilier féminisme et lesbianisme. Sur la couverture, une photo provocante semble expliquer le titre, tout en montrant l'aspect ludique du « combat » : une lesbienne se tient fièrement en armure, la main sur l'épée, brouillant le modèle chevalier/princesse qui forme encore la base des rapports hétérosexuels. Ne pas être femme ne signifie pas, cependant, tourner le dos à celles qui le sont, et ce n'est surtout pas devenir homme. Ce n'est pas non plus une abstraction postmoderne. Chez Wittig, il s'agit de considérer les

sexes comme concept politique qui sert à maintenir une classe dominante (hommes) et dominée (femmes). La lesbienne refuse la société hétéronormative qui classe les individus par rapport aux appareils génitaux, classification toujours défavorable aux femmes. Le livre suggère comment l'œuvre de Wittig pourrait être compatible avec l'optique féministe matérialiste. Cependant, il montre les importantes différences qui existent entre l'oppression des femmes hétérosexuelles et celle des lesbiennes, par exemple : « En refusant de devenir des femmes, les lesbiennes sont vues comme des monstres par une société où il n'y a que des hommes et des femmes » (168). La filiation entre Wittig et la théorie queer est clarifiée. Il est généralement admis que Wittig « anticipe la théorie *queer* » (175), tout en s'en distinguant nettement car elle ne perd jamais de vue l'oppression des femmes, que la théorie *queer* tend à obscurcir sous un jargon postmoderne. D'intéressants parallèles sont établis avec la situation nord-américaine, et un article traite de l'influence de Wittig en Italie.

Les contributrices résument succinctement les préceptes majeurs de Wittig, tels que « c'est l'oppression qui crée le sexe et non l'inverse » (147). Le terme « genre » lui-même est réservé par Wittig à la grammaire. Elle ne fait pas de distinction entre genre et sexe, puisque le sexe est tout autant une construction sociale, les appareils génitaux n'étant pas en eux-mêmes des marques évidentes d'identité. À une époque où les études des genres atteignent enfin les universités françaises, ce livre nous rappelle qu'elles ne sont pas toujours favorables à la libération des femmes. Accorder enfin à Wittig une place bien méritée dans les études littéraires et sociologiques est un objectif, bien pertinent, de ce livre, qui offre des précisions sur le contexte historique de tels débats, retraçant la réception de son œuvre depuis le premier roman, *L'Opoponax* (Minuit, 1964), jusqu'à *La Pensée straight* (Balland 2001), en passant par *Les Guérillères*, *Le Corps lesbien* et *Virgile, non*, pour citer les plus connus.

Bien que certaines des contributions soient favorables au travail de Judith Butler (sur la performativité du genre), d'autres (notamment celles de Teresa de Lauretis et de Louise Turcotte) précisent que celle-ci s'est trompée sur le compte de Wittig. Selon Butler, Wittig possède une vision trop restreinte, en présentant le lesbianisme comme seule sexualité qui permet de s'échapper de la féminité. Dans son essai « La Pensée matérialiste de Monique Wittig », Turcotte rappelle que Wittig est explicite sur le fait que « les lesbiennes ne sont pas une fin en soi, le lesbianisme représentant à l'heure actuelle la seule forme sociale par laquelle nous puissions vivre libres » (59).

Dans l'ensemble, les autrices résument fidèlement les idées essentielles de *La Pensée straight*. Ce livre peut intéresser non seulement celles qui souhaitent approfondir « l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig », mais aussi celles qui souhaitent comprendre les études lesbiennes. La théorie est particulièrement présente et, malgré le sujet militant, le registre reste plutôt universitaire. Le recueil est pionnier sur plusieurs aspects, y compris par son interdisciplinarité. Les idées de Wittig sont peu orthodoxes ; les articles captent leurs nuances intellectuelles et politiques. Celui de Dominique Bourque, par exemple, soulève une question primordiale de nos jours : la féminisation de la langue. Wittig présente une autre solution, lorsqu'elle « appelle à une nouvelle grammaire qui serait véritablement neutre » (124).

Je conseillerais ce livre à toutes celles qui souhaiteraient mieux comprendre le lesbianisme dans ses dimensions théoriques et politiques et son avenir comme centre d'étude, mieux connaître ou approfondir l'œuvre de Wittig.

Pour lesbiennes, femmes ou non, gouines garous, féministes matérielles et hétérosexuelles qui refusent leur conditionnement (Wittig elle-même s'inspire de Beauvoir : « on ne naît pas femme », mais se demande pourquoi on aurait intérêt à le devenir), ce livre traite des sujets généralement laissés devant les portes des universités

françaises. Ce n'est pas tant l'homosexualité qui est subversive, mais plutôt l'apport potentiel d'un lesbianisme qui nous invite toutes à serrer les rangs contre les multiples visages du patriarcat, allant des discriminations traditionnelles jusqu'aux études *queer* tout aussi phallogocentriques et mystifiantes.

Katherine Roussos

▲ *Des femmes et de l'écriture, le bassin méditerranéen*

Carmen Boustani et Edmond Jouve (dir.). Paris, Karthala, 2006

Cet ouvrage collectif, préfacé par Vénus Khoury-Ghata, est issu d'un colloque organisé par Carmen Boustani et Edmond Jouve, qui s'est tenu en août 2004 à Gourdon-en-Quercy, colloque qui associa dans ce beau pays pensée et plaisir du quotidien. Son titre même suscite deux questions. Y a-t-il une spécificité littéraire des œuvres de femmes, qui les unirait dans leur diversité ? (Ainsi que le formule Anne-Marie Houdebine). Y a-t-il une spécificité littéraire du « bassin méditerranéen » et où s'arrête celui-ci ?

Sans doute les analyses pertinentes rassemblées ici répondent-elles chacune d'une manière implicite ou explicite à ces questions en les mettant concrètement à l'épreuve dans l'analyse d'un auteur. L'intérêt majeur de ce volume ne réside donc pas essentiellement dans l'articulation théorique systématique de la question soulevée mais dans la mise en valeur par des spécialistes d'œuvres diverses telles celles d'Andrée Chedid, Vénus Khoury-Ghata, Dominique Eddé, Malika Mokeddem, Nina Bouraoui, Abla Farhoud et, incontournable désormais, Assia Djebar – entrée à l'Académie française cette année – mais aussi Marie Susini et bien d'autres. Parmi elles, inattendue, Olympe de Gouges, parce « qu'enfant du Quercy » comme le rappelle Edmond Jouve qui en fait une sorte de précurseure de « la pensée de la différence » – les femmes auraient une essence différente de celle des hommes – pensées de la différence

relayée par tout un courant italien se référant entre autres à Carla Lonzi.

On ne peut nier que la vie des femmes, leur rapport au monde, n'ait été et ne soit encore différent de celui de leurs contemporains, mais la structure narrative, les usages de la langue littéraire, le choix des formes, leur sont-ils propres ? Chacune des collaboratrices du volume souligne dans son étude ce qui chez l'auteure qu'elle analyse, atteste de sa réalité de femme, du point de vue thématique ou stylistique. Mais ce qui réunit en tout cas ces écrivaines, c'est, comme le souligne très justement Vénus Khoury-Ghata dans sa préface, que l'écriture est non pas l'expression ou le reflet de ce qui est déjà là mais l'aventure qui les fait naître, qui les fait être.

On constatera que la plupart des auteures « méditerranéennes » analysées ici écrivent en français, et non dans leur langue d'origine, sont publiées en France et, pour les plus connues, vivent en France ou en Occident. Le texte de Georgiana Colvile portant sur l'œuvre de Marie Susini et son rapport à la Corse qui clôturera ce volume me semble mettre en évidence une vérité fondamentale, à savoir que l'écriture, dans toutes ces œuvres de femmes, atteste d'un débat, serein ou tragique, mais toujours conflictuel, de l'écrivaine avec ses origines à la fois sexuées ou culturelles, débat transfrontalier qui est l'essence même de l'écriture : sa vérité migrante.

Françoise Collin

▲ *L'insertion professionnelle des femmes.*

Entre contraintes et stratégies d'adaptation

Érika Flahault (dir.), 2006, Presses Universitaires de Rennes

Cet ensemble de textes édite les contributions (17 au total) du colloque titré « Femmes et insertion professionnelle », qui s'est tenu en 2004, dernier des cycles de rencontres qui se succèdent depuis 1998 à l'initiative des chercheur-e-s et sociologues sur les thématiques de genre et emploi.

Le recueil de contributions et les deux textes de synthèse, en guise d'introduction et de conclusion, offrent un ample spectre d'analyse, quantitative et qualitative du processus d'insertion professionnelle¹, à partir de trajectoires des femmes de tout âge. Ainsi, on aboutit aux domaines des relations interpersonnelles familiales et professionnelles, ramenant également à la relation à soi ; et l'insertion devient un processus qui se joue dans la coexistence de logiques économiques, sociales et identitaires.

À l'exception de deux textes qui portent, l'un sur la flexibilisation en Italie, l'autre sur l'évolution de l'insertion professionnelle des jeunes en Belgique, la totalité des contributions concerne la France. Les articles offrent un panorama étendu des aspects liés à l'insertion professionnelle, ils sont réunis autour de quatre axes, la perspective de l'insertion dans les cycles de vie, l'influence de la formation, les relations entre activité et inactivité, et enfin les changements au sein des métiers.

La première partie s'ouvre sur le texte de C. Gavray qui questionne de manière très complète les temporalités d'émergence des dynamiques fragilisantes dans les trajectoires des jeunes femmes belges, comparées aux évolutions professionnelles des jeunes hommes. C. Gavray identifie une relation à l'emploi pour certaines jeunes femmes où l'emploi compte pour lui-même, sa rentabilité étant secondaire (A. Tonarelli fait le même constat). Elle constate que la satisfaction professionnelle est mineure, pour les hommes en couple les moins diplômés et pour les femmes les plus diplômées. Finalement, le processus d'insertion manquant d'immédiateté, c'est sa durée qui entraîne les tendances à « une réminiscence du genre et (à)... la complémentarité des rôles associés à chacun des groupes

1 – NICOLE-DRANCOURT Chantale, 1994, Mesurer l'insertion professionnelle, *Revue française de sociologie* 35 : 1, pp. 37-65.

sexués » (p. 39) C. Marry et J. Rose parlent d'« inertie de la division sexuelle du travail » (p. 257).

Le deuxième texte sur la discrimination salariale en dénombre les aspects en rapport à la ségrégation professionnelle, sur la base de l'enquête « Génération 98 » du Céreq sur les premières années de vie active des jeunes. L'étude retrace le lien entre discrimination salariale et ségrégation éducative, il confirme d'une part, la discrimination salariale à l'encontre des femmes occupant des professions moins féminisées, et une aggravation de celle-ci dans les secteurs d'emploi plus féminisés, notamment à cause de la précarité de ces emplois.

Deux recherches sur des groupes de femmes – celle de S. Penneec analyse le rapport à l'emploi par les études ou la formation professionnelle dans le service public, et en deuxième lieu la recherche collective sur les jeunes filles ayant recours aux Missions locales d'Alsace – illustrent l'hétérogénéité des types de rapport, réel et imaginaire, à la sphère professionnelle. Les deux contributions soulignent l'importance des politiques publiques pour les femmes des milieux populaires, en ce qui concerne la prise en charge des services de soins ou l'appui que les Missions locales peuvent donner à une orientation professionnelle de longue période.

La deuxième partie de l'ouvrage se focalise sur l'influence de la formation. O. Hidri met en relation les investissements parallèles en capital éducatif et en travail du corps. D'après son étude sur des étudiantes en carrières relationnelles (secrétariat, enseignements commerce), les pratiques d'entraînement physique s'associent au projet professionnel, mais dans une rationalisation ou une verbalisation limitée du caractère stratégique de leurs choix.

Au sujet de l'intégration des enseignements sur le genre au niveau des études supérieures, la reconnaissance professionnelle reste difficile, mais elle a été efficace pour la conscientisation et le changement identitaire, d'après M. Andriocci, bien que le choix

d'une telle formation soit déjà indicatif d'une sensibilité critique aux rapports sociaux de sexe.

Ensuite, D. Éphiphane évalue l'intérêt à entreprendre une carrière scientifique pour les femmes dans les sciences « dures ». Les jeunes femmes scientifiques subissent dès l'entrée dans l'emploi une ségrégation professionnelle distincte de la ségrégation éducative, qui les pousse vers des « emplois périphériques » (p. 120) ou des emplois non directement liés à leur formation ; souvent elles témoignent d'avoir été discriminées en tant que femmes. La discrimination salariale s'apparente à la diversification symbolique entre emplois masculins et féminins, assimilant le maintien de la structure pyramidale des salaires à une pure division de genre. Si les jeunes d'origine maghrébine peu qualifiés peinent à trouver un emploi, les jeunes femmes de même origine connaissent des difficultés supplémentaires, si ce n'est pour l'accès aux contrats d'emplois-jeunes.

La troisième partie développe les facettes et les ambivalences du statut de femme active ou inactive. Ces quatre textes approfondissent un sujet mentionné dans toutes les autres études, la négociation avec le conjoint pour les responsabilités familiales.

La première intervention expose le cas des femmes italiennes, qui acceptent des situations professionnelles précaires, souvent par contrats irrégulièrement appliqués mais désormais très courants. A. Tonarelli conclut par un jugement sur la flexibilité du travail introduite en Italie qui, d'après elle, détériore davantage la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Les trajectoires conduisant des femmes au temps partiel choisi ont des stratégies identitaires hétérogènes, où l'héritage du couple parental joue aussi un rôle. C. Guillaume propose quatre stratégies, de « conciliation », de « repli domestique », de « co-investissement », de « carrière ». D. Maison explore par contre l'inactivité. Dans son interprétation de ce phénomène, elle souligne un des

aspects, celui de la contestation : ainsi rester au foyer comprend un élément de réaction aux inégalités dans l'emploi à l'encontre des femmes.

Enfin, l'étude de S. Frey porte un regard sur les femmes entrant en politique par réinvestissement et propose des situations de revanche sociale à travers la sphère professionnelle, s'inscrivant dans la trajectoire de vie des femmes qui, à une étape de leur vie, avaient abandonné l'emploi pour se consacrer à l'éducation des enfants.

Dans la dernière partie, l'insertion professionnelle est explorée à travers le prisme des changements dans les métiers féminins typiques ou alors apanage masculin. Chaque texte explore une profession, (les métiers du) service à domicile, les agents de médiation, l'hôtellerie-restauration, les responsables d'exploitation agricole.

Dans les métiers du secteur tertiaire, A. Dussuet évalue les métiers de services à domicile quant à la nature de l'insertion par le travail. Elle en conclut l'absence d'une véritable position sociale alternative à celle de la famille. Cependant, la facilité d'accès lui attribue un effet contra-cyclique, caractérisé par une « solidarité féminine » attentive aux besoins de conciliation avec la vie familiale (C. Avril). Que ce soit dans l'hôtellerie-restauration ou dans les services de transport ou à domicile, l'utilisation différentielle de la force des femmes et des hommes suit des « schémas de perception dominante » dont les femmes tirent avantage comme facilité d'accès tout en renforçant la « spirale d'enclavement » (S. Monchatre, p. 240). S. Monchatre appelle à de nouvelles stratégies face à la croissante instrumentalisation de la main-d'œuvre féminine.

Contrairement au tertiaire, le secteur agricole se distingue par sa résistance à accepter les femmes dans des rôles de direction. La formation pourtant aide à atténuer les oppositions, sans pour autant atteindre une égale reconnaissance. Ainsi les femmes sont encouragées vers des secteurs moins productifs.

L'ouvrage rejoint une plus ample réflexion contemporaine autour de la signification de l'emploi pour les femmes, notamment son accès et sa qualité², face au contexte des nouvelles formes de son organisation, des changements et continuités dans les engagements familiaux. Leur éducation et formation ne sont plus un indicateur objectif de la différence des positions occupées par les femmes et les hommes dans le marché de l'emploi. Les nouveaux défis de la vie professionnelle des femmes se jouent davantage dans l'interaction entre vie familiale et emploi. Finalement les textes abordent un large secteur de la sociologie du travail et de la famille.

Elisabetta Pernigotti

▲ *Les professions face aux enjeux de la féminisation*

Nathalie Lapeyre, Toulouse, Octarès, Collection Travail & Activité humaine, 2006

L'ouvrage de Nathalie Lapeyre – qui nous livre les résultats de sa thèse de doctorat – est d'une grande densité et s'adresse aux spécialistes et aux étudiant-e-s qui souhaitent acquérir un savoir théorique solide dans le champ de la sociologie du travail. Il s'organise en quatre chapitres traitant respectivement « des « professions », du concept de « configuration de genre », des « vagues de féminisation des professions libérales », de « l'expérience sociale des professionnel-le-s » et proposant une « approche dynamique de la « configuration de genre » ».

Avant de développer le contenu, j'aimerais d'abord mettre en avant toute l'utilité d'avoir ce livre dans sa bibliothèque parce que je considère « qu'il n'y a de noblesse scientifique que celle qui est utile et praticable ». Critère présentement honoré.

2 – THÉBAUD-MONY Annie, APPAY Béatrice, 1997, *Précarisation sociale, travail et société*. Paris, CNRS.

Nathalie Lapeyre inscrit sa recherche à l'interface de plusieurs champs de la sociologie contemporaine : celui des groupes professionnels et celui des rapports sociaux de sexe, bien sûr, mais également celui de la famille, du travail et des politiques publiques, tant l'État apparaît, dans le cas français, comme un acteur incontournable de structuration des professions libérales. Le texte, agréable à lire, réussit à intégrer une construction théorique originale et une aisance remarquable dans le maniement des concepts, avec un travail empirique dense, solide, bien analysé, qui révèle une énorme expertise dans le domaine très pointu des professions libérales. Ce travail constitue un apport important pour les deux domaines que représentent les rapports sociaux de sexe et la sociologie des professions, confirmant la conviction qu'en définitive les deux perspectives n'en font qu'une car, dans le champ des professions, la féminisation apparaît comme le processus historique majeur du XX^e siècle et, dans le champ des rapports sociaux de sexe, l'accès des femmes aux sommets de l'échelle des emplois représente un enjeu fondamental.

La démarche de recherche consiste notamment à construire un certain nombre d'indicateurs permettant d'appréhender la manière dont les femmes et les hommes sont susceptibles de négocier des places inédites dans une configuration des rapports sociaux de sexe en émergence. Or, il ne faut pas sous-estimer la difficulté qu'il y a à élaborer des mesures qualitatives de déplacement des gestes quotidiens dans les travaux qui présentent les transformations induites dans les rapports sociaux de sexe par la mise en œuvre des politiques publiques visant à établir plus d'égalité entre les femmes et les hommes. De ce point de vue, cet ouvrage est un bon manuel de référence.

Ensuite, toujours avec pragmatisme, l'auteure montre comment la division sexuelle du travail et les différenciations sociales de sexe se recomposent, en permanence, même là où on ne les attend pas, allant contre toutes les idées communes. Elle bat donc en brèche,

dans un premier temps, la théorie de la « dévalorisation » des groupes professionnels en voie de féminisation, puis montre, dans un second temps, que les trois professions étudiées (médecine, avocate, architecte) sont marquées par des phénomènes de hiérarchisation et de ségrégation sexuée interne, horizontale et verticale, dans lesquelles les femmes n'accèdent pas aux échelons supérieurs dans les mêmes proportions que les hommes. En outre, les femmes et les hommes n'adoptent pas exactement les mêmes modes d'exercice au sein de ces professions, les hommes étant surreprésentés dans les pratiques libérales individuelles et associées, les femmes dans les pratiques salariées.

Objectif de l'ouvrage

Cet ouvrage se centre sur l'analyse sociologique des processus de féminisation des professions libérales, à travers les expériences sociales des femmes et des hommes médecins, avocats et architectes. La féminisation des professions renvoie à de multiples enjeux théoriques et sociaux. À partir de l'enquête de terrain, cet ouvrage défend l'idée selon laquelle l'arrivée des femmes dans les professions en France s'inscrit dans une dynamique de changement social affectant les rapports hommes/femmes, et ce aussi bien dans la sphère familiale et domestique que dans la sphère proprement professionnelle.

Thèse de l'ouvrage

La thèse développée vise à rendre compte des enjeux théoriques et sociaux qui découlent de l'arrivée en nombre des femmes dans les anciens « bastions masculins » du marché de l'emploi que sont les professions libérales (ici, la médecine, les professions juridiques et l'architecture). À l'instar d'Anthony Giddens en Angleterre et du couple Beck et Beck-Gernsheim en Allemagne, l'auteure prend au sérieux l'hypothèse selon laquelle les sociétés occidentales seraient actuellement entrées dans une période de « démocratisation » des rapports entre les hommes et les femmes, se situant

d'emblée du côté des sociologues français et étrangers qui, sans négliger les mécanismes de reproduction sociale et de genre, sont attentifs aux signes de changement et tentent de bousculer les évidences de la bicatégorisation du masculin et du féminin. D'emblée elle s'attache à définir la notion de « configuration partielle de genre » qui est sans doute l'apport majeur de Nathalie Lapeyre. Elle évite ainsi plusieurs écueils des recherches menées sur le genre des professions. C'est en raison de cet héritage historique spécifique des professions libérales que l'arrivée des femmes dans ces professions constitue un objet d'analyse sociologique si riche pour saisir le fonctionnement concret des rapports sociaux de sexe. D'une part, on peut penser que la féminisation des professions libérales nécessite une remise en question de la division sexuelle du travail dans la sphère familiale et domestique puisque les femmes dans ces professions n'ont plus la même « disponibilité » pour les activités familiales que par le passé. D'autre part, cette féminisation implique également une remise en question de « l'ethos » même des professions libérales ; une adaptation du système de valeurs et des principes d'organisation qui structurent les carrières professionnelles et les modes d'activité des médecins, des avocats et des architectes. Par l'attention qu'elle porte aux évolutions qui affectent les femmes, les hommes et leurs rapports, en particulier au sein des couples, l'auteure ne se focalise pas seulement sur les femmes et met en pratique une approche dynamique et relationnelle du genre.

Le contenu de l'ouvrage

Au point de vue méthodologique, le dispositif mis en place vise à appréhender les différents niveaux d'analyse susceptibles d'éclairer cette réalité sociale. Tout d'abord, l'examen des différentes politiques publiques en matière d'emploi, d'organisation familiale et de gestion de l'interface travail-famille, ce que l'on peut appeler le « contrat social de sexe », a permis de poser quelques éléments généraux de cadrage. Ensuite, l'apport des recherches sur

l'analyse des transformations internes aux groupes professionnels, ainsi qu'une analyse statistique secondaire de données socio-démographiques, ont permis de caractériser les différentes vagues de féminisation des groupes professionnels. Enfin, l'enquête empirique s'est basée sur une centaine d'entretiens biographiques auprès de femmes et d'hommes d'origines sociales et d'âges variés, exerçant actuellement dans l'une des trois professions libérales (y compris sur des postes salariés). Cette enquête a mis en évidence la variabilité des trajectoires des individus, dans différents statuts et modes d'exercice. À l'aide de ces entretiens, une typologie des « positionnements » variés des hommes et des femmes dans la « configuration partielle de genre » est dégagée. À partir de ces récits biographiques, une typologie est élaborée, principalement sur les dimensions temporelles des investissements professionnels et familiaux des hommes et des femmes au sein des professions libérales et dans l'espace familial et domestique. Trois « types » de positionnement sont différenciés à l'aide de plusieurs indicateurs : les positionnements « normatifs », « transitionnels » et « égalitaires ». Si l'auteure met l'accent sur les processus de « négociation » qui permettent aux individus de modifier (ou de conforter) leurs positionnements dans la « configuration partielle de genre » des professions libérales, elle n'adopte pas pour autant une « vision pacifiée des rapports entre les sexes ». Elle parvient ainsi à décortiquer avec pertinence des mécanismes qui sont inscrits dans le cadre du maintien de la division sexuelle du travail, mais qui introduisent du jeu, des tensions, des flottements dont se saisissent les individus, et plus particulièrement les femmes, pour échapper au destin assigné.

Dans le premier chapitre, qui traite des « professions », au concept de « configuration de genre », s'ajoute le concept de « configuration locale de genre », inspiré de l'œuvre de Norbert Elias (1991, 1993, 1996, 1998, 2000) et empruntant aux écrits de Claude Dubar (1991, 2000), Anthony Giddens (1991, 1992), Ulrich

Beck (2001) et Robert Connell (1987) une certaine vision du changement social est présentée. Les professions libérales sont caractérisées par des normes spécifiques, notamment par des durées de travail très supérieures à la moyenne nationale, proches des soixante heures par semaine. Historiquement, elles se sont constituées, d'une part sur l'exclusion des femmes et, d'autre part, sur des carrières masculines reposant sur la délégation. Cette délégation portait aussi bien sur les activités domestiques et familiales aux épouses que sur les tâches professionnelles (secrétariat, comptabilité, organisation des plannings, accueil des patients/clients, etc.) à d'autres catégories sociales de femmes. Or, l'arrivée des femmes bouscule ce modèle de référence et permet de penser que celui-ci est actuellement en re-négociation et en recomposition. Cette reconfiguration se caractérise ici – contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres secteurs du marché de l'emploi – par l'adoption d'un sur-investissement dans le travail professionnel, de la part des femmes, par rapport à la moyenne du temps de travail des femmes dans la société. C'est ce qui permet à Nathalie Lapeyre d'affirmer qu'il existe une « configuration locale de genre » au sein de ces groupes professionnels, c'est-à-dire le système social des rapports sociaux de sexe dominant au sein des professions libérales. Elle dresse ensuite l'inventaire des rendez-vous manqués entre professions et genre, puis entre dans une analyse minutieuse des liens existants entre les grands courants théoriques sociologiques et la manière d'appréhender les études sur le travail des femmes dans les professions en général (néo-durkheimiens/parsoniens, interactionnistes, néo-marxistes et néo-wébériens).

Ce premier chapitre s'achève sur la mise en avant d'une problématique postulant une inflexion et une redéfinition partielle de l'« éthos professionnel » dans les trois secteurs concernés par les mouvements de féminisation étudiés (médecin-e-s, avocat-e-s et architectes ; respectivement 37 %, 47 % et 17 % de femmes).

Les chapitres deux, trois et quatre portent sur l'interprétation sociologique de la féminisation des professions libérales. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des différents processus et vagues de féminisation. L'analyse bibliographique – fondée sur un échantillon important de travaux français et anglo-saxons – a laissé apparaître une thèse dominante quant à l'interprétation des causes et des effets de la féminisation des professions supérieures : celle de la « dévalorisation » des groupes professionnels en voie de féminisation. L'auteure a choisi de tester cette hypothèse dominante dans le champ à l'aide d'une déconstruction de la relation féminisation/dévalorisation à travers l'analyse des rapports entre les vagues de féminisation et l'action des mutations professionnelles internes et externes. La féminisation n'étant qu'un facteur situé dans un faisceau de transformations professionnelles multiples et variées, la théorie de la « dévalorisation » n'a pas résisté à l'examen des conditions objectives de l'exercice libéral.

Après avoir déconstruit les fondements de la relation féminisation-dévalorisation, une analyse contextuelle des différents processus de féminisation, dans toutes leurs dimensions, est proposée (analyse historique, impact des différentes réformes éducatives et des reconfigurations professionnelles, évolution de la place des femmes et des hommes dans les différents modes d'exercice et spécialités, différenciation des temps de travail et des revenus, hiérarchie professionnelle, densité, dispersion géographique, etc.). Ces groupes professionnels ont connu des processus de féminisation particulièrement marqués depuis une vingtaine d'années. À l'issue de ce deuxième chapitre, il est clair que loin d'impliquer une simple « dévalorisation » de ces métiers, la féminisation des professions libérales annonce l'émergence d'une « configuration locale de genre ». Au-delà d'une ségrégation interne des professions selon le sexe, les processus de féminisation de ces groupes professionnels peuvent entraîner une redéfinition et une

inflexion de ce qu'elle appelle « l'éthos professionnel » de l'exercice libéral, c'est-à-dire une redéfinition de l'ensemble des caractéristiques communes et partagées propres à une profession, particulièrement en ce qui concerne le surinvestissement temporel dans la sphère professionnelle. Les résultats de recherche ont mis en évidence que l'inflexion des pratiques professionnelles des hommes et des femmes alimente en retour un mouvement de transformation structurelle des professions, qui se reflète dans l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail et des temporalités professionnelles.

Le troisième chapitre porte sur l'analyse de l'expérience sociale des femmes et des hommes au sein des professions libérales. L'analyse d'une centaine d'entretiens biographiques est structurée autour de quatre grands axes : la socialisation familiale, la transmission des identités de genre et l'élaboration du projet professionnel ; les modes d'entrée dans la vie active et le télescopage des calendriers productifs/reproductifs ; femmes et hommes face à la carrière et l'analyse des différentes stratégies de gestion des temporalités familiales et domestiques. La démarche consiste à montrer que les processus de féminisation des professions libérales ne résultent pas seulement de l'augmentation générale du niveau de qualification des femmes (ce que certain(e)s auteur(e)s appellent le « levier des qualifications »), ils accompagnent également un mouvement de transformation structurelle des professions, qui se reflète dans l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail, mais également des formes inédites de l'organisation des temporalités professionnelles et des temporalités familiales. Les redéfinitions progressives de ce qu'elle appelle « l'éthos professionnel » sont repérables à travers un certain nombre de pratiques, adoptées principalement, mais pas exclusivement par des femmes, dont la « densification » temporelle, la flexibilité « choisie » et la limitation de la disponibilité au travail. Cela signifie concrètement gérer son carnet de rendez-

vous au plus serré, faire en sorte qu'aucun temps mort ne vienne émailler les journées de travail qui se suivent à un rythme soutenu. C'est choisir, par exemple, son type de clientèle ou de clientèle et les dossiers traités, enchaîner les rendez-vous en continu, réduire sa disponibilité en éliminant au maximum les gardes, les visites à domicile et les plages horaires de consultation pour les médecins, par exemple ; ou encore limiter les déplacements pour les avocats et les architectes. D'autres indicateurs font apparaître des stratégies de délégation du travail, des journées en continu avec l'annulation de la pause déjeuner, afin de terminer plus tôt le soir. L'exercice libéral associé en cabinet ou en agence groupée peut parfois faciliter ces ajustements temporels, à l'interface de la sphère professionnelle et familiale. De même, les modes d'exercice particuliers (homéopathie, acupuncture, en médecine ; droit de l'environnement chez les avocats ou encore urbanisme, chez les architectes) permettent plus de plasticité dans la régulation du temps de travail. C'est donc toute une activité de production, de bricolage, de torsion des modes d'exercice et du temps de travail, qui permet aux femmes d'atteindre une forme de « souveraineté temporelle » au sein de ces professions.

Enfin, le quatrième chapitre présente une typologie des positionnements différenciés des femmes et des hommes au sein de la « configuration locale de genre » des professions libérales qu'ont permis de construire les différents résultats de recherche. Ces idéaux-types mettent en avant une approche dynamique des rapports au travail et au temps. À l'aide de la grille d'analyse des entretiens, trois positionnements ont pu être identifiés au sein des professions libérales : le positionnement normatif, le positionnement transitionnel et le positionnement égalitaire. Cette typologie permet d'appréhender les « logiques » par lesquelles un individu se retrouve dans telle ou telle position, selon le rapport qu'il entretient avec le processus de démocratisation des rapports sociaux de sexe.

Tout d'abord, le positionnement normatif/traditionnel décrit des situations où, par exemple, les femmes organisent prioritairement leur activité professionnelle autour du calendrier domestique, des horaires scolaires et des problèmes de « conciliation » quotidiens, en travaillant à temps partiel ou en horaires réduits. Le temps de loisirs est avant tout un temps passé avec la famille. Dans ce contexte, c'est le principe de complémentarité des sexes qui prime, en tant que principe tacitement imposé aux femmes et revendiqué par elles. Ensuite, le positionnement transitionnel, majoritaire dans la population d'enquête, synthétise une très forte implication dans le travail de la part des femmes. L'exercice professionnel est représenté en tant qu'espace de réalisation personnelle, ce qui implique une renégociation dans les couples de la prise en charge de certaines activités familiales ou domestiques – ou leur sous-traitance, généralement à d'autres femmes (nourrices, femmes de ménage, etc.). Un compromis tacite entre les deux conjoints est susceptible d'intervenir quant à l'investissement domestique et familial des hommes, avec toutefois un partage inégalitaire de la charge mentale des espaces-temps domestiques et un maintien des normes domestiques et éducatives. Le positionnement égalitaire, quant à lui, met en évidence un principe d'interchangeabilité entre les femmes et les hommes, un partage dans la répartition des tâches domestiques et familiales, ainsi qu'une distance aux stéréotypes traditionnels de sexe. Il fait place à l'invention, au changement. Femmes et hommes tentent activement de moduler leurs horaires de travail avec leurs responsabilités familiales. Pour ce faire, elles et ils reconsidèrent et se détachent quelque peu des normes domestiques et éducatives les plus strictes (en adoptant le principe de repas sommaires, une éducation relativement souple des enfants, etc.).

La conclusion du livre avance que, sous l'influence de l'arrivée des femmes dans les professions libérales, il semble que l'ordre

sexué établi, loin d'être totalement remis en question, soit amené à se fissurer et que des ordres locaux novateurs, qui sont encore partiels et fragiles, émergent. Pour autant, l'analyse des dimensions objectives et subjectives de la réalité sociale montre que la féminisation ne révolutionne pas en profondeur les modes de fonctionnement des professions libérales. Les *habitus* et les *éthos*, la structure, les modes d'exercice ainsi que les phénomènes de ségrégation interne des groupes professionnels perdurent encore très largement. Toutefois, les pratiques peuvent également tendre vers une homogénéisation globale et un rapprochement des comportements d'activité des femmes et des hommes que Nathalie Lapeyre qualifie « d'ère du brouillage », les hommes n'ayant jamais été aussi représentés dans les statuts salariés, et les femmes aussi nombreuses à être associées, statut à la fois le plus prestigieux et le plus rémunérateur.

En résumé, cet ouvrage, issu d'une recherche ancrée dans des données statistiques et discursives fiables et appuyée sur une grande maîtrise de la littérature française et anglo-américaine concernant les rapports sociaux de sexe, les groupes professionnels, les temporalités, soutient une hypothèse originale et centrale, originale car elle combine bien des moments inductifs et des élaborations plus déductives, et centrale car assise sur les concepts de configuration et de processus aboutissant à celui de « configuration partielle de genre ». De sorte que l'on a bien la démonstration *in fine* que « démocratisation des rapports sociaux de sexe » et « égalisation des conditions notamment professionnelles » sont deux processus non assimilables puisqu'on voit une approbation de la division sexuée du travail par une majorité de femmes même très qualifiées, une approbation massive de la féminisation sans nécessairement de conscience du « plafond de verre » et enfin, une relative banalisation du processus ainsi reconnu et approuvé.

Sandra Frey,
Post-doctorante Équipe Simone-Sagesse

▲ *Émancipation sexuelle ou contrainte des corps*

Sous la direction d'Hélène Marquié et Noël Burch, Paris, 2006, L'Harmattan, collection Bibliothèque du féminisme

Cet ouvrage collectif est le quatrième volume issu des travaux du séminaire « Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel », animé successivement par Geneviève Sellier, Odile Krakovitch, puis Éliane Viennot et désormais Delphine Naudier et Brigitte Rollet, à l'Université de Versailles Saint-Quentin. Le propos de ce séminaire transdisciplinaire est « de saisir, chaque fois dans son contexte historique, la complexité des relations entre les rapports de pouvoir entre les sexes et les imaginaires collectifs dont les productions culturelles sont à la fois le support et le résultat¹ ».

Passionnant programme, appliqué ici à l'analyse des discours d'émancipation sexuelle associés, aujourd'hui comme hier, à des œuvres qui mettent en scène des pratiques ou des univers sexuels présentés comme transgressifs et, partant, émancipateurs. C'est cette liaison entre la transgression des normes sexuelles et l'émancipation des femmes qui est interrogée dans ce recueil collectif. À quels modèles de construction des corps et des sexualités renvoient les modèles transgressifs proposés dans les œuvres littéraires, cinématographiques, chorégraphiques analysées ? Y a-t-il un lien nécessaire entre transgression sexuelle et émancipation ? Plus précisément, à qui profitent la transgression et l'émancipation qui en découlerait ? Ce questionnement est d'autant plus nécessaire que cette liaison n'est guère interrogée par la critique artistique, non plus que par la grande presse, qui relaie très largement la sortie de tels ouvrages, présentés comme dérangeants pour l'ordre moral. Le simple fait que ces œuvres soient l'œuvre de femmes permettrait en quelque sorte de leur apposer un label égalitaire et de désamorcer ainsi la

1 – Introduction, p. 9 et quatrième de couverture de l'ouvrage.

critique féministe, présentée comme moralisatrice et conservatrice, voire accusée de puritanisme. Est ainsi occulté ce qui dans ces discours artistiques reflète, produit ou légitime des relations de domination en matière de sexualité.

L'ouvrage, introduit de façon très éclairante par Hélène Marquié, se compose d'une série de contributions dont les trois premières analysent des productions artistiques contemporaines, tandis que les quatre suivantes se penchent sur la littérature et la philosophie libertines aux XVI^e et XVII^e siècles et sur l'opéra au XVIII^e siècle. La diversité des disciplines dont relèvent les contributrices, sociologie, esthétique, histoire littéraire, littérature, musicologie, etc., souligne la dimension transversale du genre et l'intérêt d'étudier la construction sociale de la différence des sexes à partir de ces différents observatoires.

Sandrine Garcia étudie l'émergence, dans le champ culturel français, d'une posture caractérisée par une critique virulente du mouvement féministe au nom de la liberté sexuelle et de la nécessité de passer à un libre commerce ² entre les sexes, liberté symbolisée par l'existence d'un « contrat » librement consenti entre individus. Son texte pointe en particulier la production romanesque de Michel Houellebecq et Catherine Millet, les essais d'Élisabeth Badinter et de Marcela Iacub, ainsi que leurs prises de position dans la presse. Il peut sembler exagéré d'assimiler les positions d'Élisabeth Badinter et celles de Marcela Iacub, même si elles présentent des convergences, de même que le rapprochement de ces quatre auteur.e.s peut sembler un peu rapide, compte tenu de la nature différente de leurs écrits. La démonstration est néanmoins très convaincante dans la mesure où Sandrine Garcia met à jour les ressorts de la manipulation qui conduit à présenter comme émancipatrices des pratiques sexuelles souvent réprochées par la morale commune (échangisme, prostitution, porno-

2 – Aux différents sens du terme.

graphie, etc.) en mettant en avant le consentement des pratiquant.e.s et en occultant les présupposés politiques de la notion de contrat et l'instrumentalisation du corps des femmes que recouvrent très souvent ces pratiques. Elle dénonce en particulier la dépolitisation des rapports sociaux, notamment de sexe, entraînée par la confusion savamment entretenue par ces auteur.e.s entre misère sexuelle et misère sociale, ordre moral et ordre social, lutte pour la libération sexuelle et lutte pour un ordre social plus juste, moins inégalitaire. Pour elle, loin que « l'utopie d'un libre-échange sexuel généralisé » soit émancipatrice, elle contribue à inscrire les corps dans l'espace marchand, légitimant une consommation sans entraves, « fût-ce au prix des plus grandes violences à l'égard de ceux et de celles qui n'ont que leur corps à vendre » (p. 44).

De semblables logiques sont à l'œuvre dans l'espace de la danse. Là aussi la mise en scène d'une sexualité violente, portée par une esthétique de la provocation, est présentée comme une transgression de l'ordre dominant. Pour transgressive qu'elle se donne, la production des chorégraphes féminines analysée par Hélène Marquié n'échappe pourtant pas à une représentation conservatrice des rapports entre les sexes, le corps féminin apparaissant systématiquement comme l'objet du seul désir des hommes. Le rapport de l'œuvre à la réalité concrète est évacué au bénéfice d'une interprétation purement conceptuelle, barrant toute analyse politique des rapports de genre ainsi représentés.

L'étude des écritures du corps dans les romans de femmes de la fin du XX^e siècle que réalise Audrey Lasserre révèle une esthétique proche : une vision misérabiliste de corps féminins meurtris, violentés, réduits à leur sexe. La désacralisation du féminin tel que l'appréhende le sens commun ou tel qu'il a pu être défendu par les artisanes de « l'écriture féminine » ne débouche pas sur une émancipation mais sur la contrainte des corps dans un monde où le sexuel constitue une valeur marchande. Même si ces romancières de la nouvelle génération promeuvent une forme de révolte, les

femmes qu'elles mettent en scène se réduisent à leur corps, un corps décrit selon le regard masculin.

Éliane Viennot s'appuie ensuite sur un texte célèbre du XVI^e siècle, *Les Comptes amoureux*, pour s'interroger de façon savante, d'une part sur l'appartenance de sexe de son auteur(e ?), Jeanne Flore, d'autre part et surtout sur le sens des discours amoureux tenus par les personnages mis en scène dans *Les Comptes amoureux*. Des discours qui célèbrent la sensualité, l'appariement des âges des amants et critiquent le mariage et la morale conjugale prônée par l'Église. Pour Éliane Viennot, loin que ces revendications soient portées par les femmes de cette époque, elles sont plutôt le fait de jeunes clercs dont le discours traduit la frustration de ne pouvoir accéder au corps des femmes autres que vénales et qui appellent de leurs vœux une disponibilité sexuelle des femmes de leur génération, que le mariage livre à des hommes plus âgés et plus puissants.

La réflexion de Danièle Haase-Dubosc porte sur l'émancipation sexuelle des femmes au XVII^e siècle, un thème que les femmes de l'époque ne sauraient aborder frontalement mais qui nécessite de leur part ruse et secrets. Si la contrainte exercée sur les corps est fréquemment énoncée, les textes portent également trace d'une revendication féminine du désir et du plaisir. Seules cependant quelques grandes courtisanes et femmes de la haute noblesse sont en mesure de s'affranchir ouvertement des conventions sociales. Les textes écrits par les femmes parlent davantage d'amour que de sexualité et s'intéressent à la question de savoir si l'amour est compatible avec la liberté. Les écrits libertins sont le fait des hommes ; s'ils remettent en cause la morale commune et la religion, ils ne s'interrogent pas sur la place des femmes dans les pratiques libertines, ni sur les risques concrets que leur font encourir ces pratiques.

Sophie Houdard prolonge ce regard sur la littérature et la philosophie libertines du XVII^e siècle. En accord avec la renaissance de la pensée épicurienne, les textes libertins déplacent la réflexion

philosophique vers des questions ayant trait au mariage, au plaisir et au désir et fournissent un cadre de réflexion subversif pour contrer la crédulité religieuse. S'ils échappent rarement à la domination masculine, en ce siècle où il n'y a pas encore de différence ontologique entre les sexes, ils tracent parfois un espace où peut se concevoir une réelle égalité des sexes, dans le cadre d'une philosophie du plaisir, de la nature et de la liberté de penser.

L'article de Raphaëlle Legrand clôt l'ouvrage en étudiant l'image des chanteuses d'opéra et d'opéra-comique en France au XVIII^e siècle. Le fait d'exercer un métier reconnu contribue-t-il à l'émancipation de ces professionnelles de la musique ? Les images ambiguës, contradictoires que nous en donnent les écrits de l'époque ne permettent pas de répondre positivement à cette question. Ces femmes devaient fournir un énorme travail, cumulant répétitions et représentations publiques nombreuses. Les écrits disponibles, comptes rendus de spectacles, libelles et chansons s'attardent pourtant peu sur leur travail ou leur talent, et décrit à l'envi leur physique, leur vie sexuelle fantasmée. À côté de quelques cas de chanteuses jouissant d'une réputation d'épouses vertueuses, on note une multiplicité de critiques virulentes sur leur apparence ou leur genre de vie supposé. Raphaëlle Legrand fait l'hypothèse que la transgression de l'ordre de genre que représente leur mode de vie fascine et effraie tout à la fois. Conjurer cette transgression conduit à enfermer ces femmes dans le stéréotype de la femme vénale. Une image qui représente le destin des moins favorisées, auquel les plus favorisées cherchent à échapper ou qu'elles sont en mesure d'instrumentaliser afin d'assurer leur émancipation.

Au total, cet ouvrage pose une question d'autant plus intéressante qu'elle est trop rarement traitée. Il apporte une réelle contribution à la réflexion sur l'inscription des inégalités de sexe au cœur des représentations artistiques de la sexualité. Une inscription souvent complexe et ambiguë.

Yvonne Guichard Claudic

▲ *La grande arnaque, sexualité des femmes
et échange économique-sexuel*¹

Paola Tabet, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2004

Le premier chapitre consiste en une minutieuse construction du terme « prostitution ». Ce démontage permet à l'auteure de mettre à jour les différentes caractéristiques normatives de cette notion. Construit sur une fausse dualité antagonique, il semble en effet appréhender les femmes selon deux catégories distinctes, opposées : celles qui vendent des services sexuels (les « putains ») et les autres (les femmes « biens »). P. Tabet montre comment cette notion est avant tout le produit d'une idéologie, c'est-à-dire le résultat d'un rapport de pouvoir. Elle va donc tout d'abord (chapitre 1) travailler, à partir de la documentation ethno-anthropologique et historique disponible, à redéfinir l'objet sur lequel porte son analyse. En étudiant les relations sexuelles entre hommes et femmes qui impliquent une transaction économique, qu'elle envisage comme des « échanges économique-sexuels », elle met à jour un certain nombre d'éléments. Tout d'abord, contrairement à ce que le terme prostitution recouvre, il n'y a pas deux catégories de femmes (qui représentent deux types de situations exclusives), d'un côté le mariage et de l'autre l'acte sexuel passager rétribué mais une multiplicité de situations et une variété de relations que l'on peut appréhender sous la forme d'un continuum dans lequel relations maritales et « prostitutionnelles » constituent deux modalités liées entre elles. À partir de nombreux exemples, l'auteure montre comment dans le cadre des relations maritales, des transactions économique-sexuelles entre hommes et femmes impliquent, de la part de la femme, un service sexuel, assorti d'autres services (domestiques, soutien psychologique par exemple), en échange, de la part de l'homme, d'une rétribution

1 – Cet ouvrage est le résultat de la réélaboration, de la fusion et de la mise à jour d'une série de publications réalisées depuis 1987 par Paola Tabet.

qui peut prendre différentes formes : nourriture, biens divers entre autre. Parce que P. Tabet, en déplaçant son regard, a réussi à neutraliser les effets idéologiques et les fonctions normatives des termes prostituées et prostitution, elle en vient à identifier différents éléments qui renseignent sur le fondement même des rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Ainsi en est-il de l'extrême variabilité, en fonction des sociétés et des contextes, de la définition de prostitution et de l'étiquetage des femmes comme prostituées, cette instabilité (apparente) des termes est liée au fait que la prostitution, loin d'être une catégorie fixe, est fonction des règles de propriété sur la personne des femmes dans les différentes sociétés et caractérise la transgression de ces règles. Aussi, « les différentes définitions de la prostitution constituent un discours sur l'usage légitime et sur l'usage illégitime qui peut être fait du corps des femmes » (p. 33). D'un point de vue méthodologique et pratique, cette volonté de se distancier des discours dominants lui fera privilégier la prise en compte des expériences propres des femmes (choix et refus, résistances et violences) qui sont seules aptes à révéler les ruptures et les continuités des échanges economico-sexuels qu'elle étudie (qu'ils soient considérés comme transgressifs ou pas par les sociétés).

Dans le deuxième chapitre, l'auteure soulève la question des conditions de domestication de la sexualité féminine. « Pourquoi les femmes ne donnent pas de la sexualité simplement en échange de sexualité ? » (p. 49) Elle va ainsi montrer comment l'échange économique structure les relations sexuelles – et la sexualité elle-même – dans les rapports hétérosexuels. En s'échangeant contre quelque chose d'autre qu'elle-même, la sexualité des femmes devient un service, éventuellement un travail (*sex work*) échangé comme tel. Comment la transformation de la sexualité féminine en une sexualité de service s'opère-t-elle ? Pour répondre, il faut prendre en compte le modèle général de sexualité auquel les petites filles et les jeunes filles sont confrontées (que la société soit moderne ou traditionnelle, dites égalitaire ou à domination masculine évidente)

la pression ou la contrainte à se conformer à la sexualité génito-reproductive qu'elles connaîtront dans le mariage. « C'est dans le cadre de ce conditionnement, de cette pression à une sexualité obligée [...] que s'inscrit le rôle de la rémunération comme facteur sanctionnant le passage du jeu au service sexuel. » (p. 52). Pour qu'il y ait équivalence de la sexualité des hommes et des femmes, il faudrait que les femmes disposent de la même liberté sexuelle que les hommes, que la valeur des actes sexuels des deux sexes soit reconnue équivalente. Mais ça n'est pas le cas. P. Tabet fait l'hypothèse que l'inégalité au sein de la sexualité est affirmée et verrouillée par le paiement. Le don réactualise une différence entre les sujets sexuels puisque cela implique un renoncement pour celle qui le reçoit (ses propres besoins sexuels, son désir propre). Ainsi, la rétribution (sous forme de don par exemple) est ce qui constitue et rend la sexualité des femmes différente de celle des hommes où l'acte sexuel des femmes est nié en tant qu'expression équivalente de sexualité propre et se transforme ou tend à se transformer en service.

L'histoire de Nisa (!Kung du désert du Kalahari) exprime bien comment les femmes finissent par intégrer, par la violence et la contrainte, le comportement sexuel requis qui ouvre sur certaines formes de gratification. L'auteure va se focaliser sur ces différents éléments afin de montrer comment la division sexuelle du travail (articulée à la dépendance psychologique) oriente la sexualité féminine. Chez les !Kung, les femmes ont interdiction de toucher aux armes, aux arcs et flèches : elles ne pratiquent pas la chasse qui leur est formellement défendue. Les produits de la cueillette proviennent des femmes et c'est cette activité qui assure la subsistance quotidienne du groupe, pourtant, ça n'est pas d'échange entre les produits de la cueillette (des femmes) et des produits de la chasse (des hommes) qui est effectué, mais il s'agit d'échange de sexe contre de la viande, la viande qui ne peut être obtenue que moyennant le rapport sexuel avec les hommes (le mari notamment). Ainsi,

le contrôle de la sexualité des femmes est un important moyen de sujétion individuelle d'intégration de la personne au système social. Nisa, en acceptant (sous la contrainte sociale) le rôle (y compris sexuel) d'épouse, entre dans le système de places de classe de cette société de domination masculine. Néanmoins, à l'intérieur de ce système d'oppression et de domination, les femmes résistent... certes dans des marges étroites.

Qu'en est-il des autres sociétés aux effectifs démographiques plus importants, sociétés stratifiées ou de classes, historiques ou contemporaines, ou encore sociétés en contact étroit avec ces dernières (par les échanges, la colonisation, l'intégration à des États nationaux, les transformations politico-économiques récentes liées à la mondialisation, etc.) ? Il y a dans ces sociétés un contingent de femmes engagées dans des rapports économique-sexuels, c'est-à-dire de vente/prestation de services sexuels (professionnels ou non). Dans ces sociétés, le service sexuel en soi, séparé des autres aspects de travail et de reproduction propres aux relations matrimoniales, peut devenir le moyen direct de subsistance pour les femmes qui le fournissent, et ceci constitue une forme de rupture. En effet, l'échange économique-sexuel apparaît là sous une « forme nue » et devient objet de négociation toujours plus explicite en chacun de ses termes (rémunération, modalités de la prestation et de la négociation, durée du service). Pour l'auteure, c'est à partir du caractère explicite de l'offre que les femmes ont la possibilité de le gérer comme un service et donc d'en négocier les différents aspects. Les divers types de relations hétérosexuelles (impliquant un échange économique-sexuels) peuvent ainsi être envisagés comme un continuum qui va :

- de l'inexistence d'une mesure précise et définie de la rétribution faite à la partenaire féminine et de l'inexistence d'une délimitation rigoureuse des services ;
- à la définition du rapport et à sa quantification rigoureuse en termes d'argent (passage graduel du don au prix ou tarif), de temps

(d'une durée indéterminée à une évaluation et à une négociation du temps de travail, et de spécification/spécialisation du service pour en arriver à la définition et au prix de chacun des actes ou services fournis. « En fait, le processus d'introduction de la mesure établit le statut du service sexuel et conduit à poser l'échange économique-sexuel comme rapport de travail. » (p. 79).

Ce sont ces différents éléments que l'auteure reprend dans le troisième chapitre. La gestion explicite du contrat économique-sexuel de la part des femmes génère un processus (déjà entrevu auparavant) qui consiste à dégager le « service sexuel de l'ensemble des prestations dans lesquelles il est encastré, c'est-à-dire à séparer, pour la personne qui le fournit, le service sexuel du travail domestique, de la reproduction et de la sexualité elle-même, et à poser le service sexuel comme travail pur et simple. » (p. 84) Différentes situations de femmes permettent d'illustrer le processus à l'œuvre :

– les prostituées italiennes (les prestations sont détaillées et ouvrent à une rémunération, le paiement est effectué avant le service sexuel ;

– à travers l'exemple d'une Karuwa de Niamey – Fati –, qui ne demande pas et ne fixe pas de prix – un prix de base très bas est fixé – 500F CFA en 1986 – l'auteure montre comment la liberté laissée au client de fixer la rétribution fait conserver à l'échange un caractère de don ou de libéralité (et donc difficilement négociable dans toutes les déclinaisons de ses modalités). De plus, le paiement s'effectue après le service, le client peut partir sans avoir payé. Le fait de pouvoir fixer le prix de son propre service sexuel ne va pas de soi. Ainsi, la demande directe de rétribution avant même la fourniture du service caractérisé constitue la forme la plus explicite et la plus radicale du rapport, c'est-à-dire celle qui pourra être la plus stigmatisée. Car c'est à partir du mode de négociation de la rétribution que sont établies les différentes catégories de rapports

(définis comme étant prostitutionnels ou pas) et que sont diversement qualifiées les femmes qui y participent (prostituées ou pas). Néanmoins, la séparation entre le travail sexuel et les autres éléments du rapport économique-sexuel (travail domestique, reproductif, soutien psychique, c'est à dire les éléments qui forment l'amalgame matrimonial) est un processus lent et contradictoire qui est plus ou moins difficilement vécu par les femmes et qui provoque souvent chez les hommes une résistance considérable. Le processus qui consiste à distinguer ce qui relève du travail sexuel des autres dimensions et ouvre ainsi à la négociation est détaillé par la suite par l'auteure : la sexualité (et le service sexuel) se dégage du service domestique ; la sexualité (et le service sexuel) se sépare du travail reproductif ; la sexualité (et le service sexuel) se sépare du travail de soutien psychique – et aboutit à une autre distinction : le service sexuel comme travail potentiellement dissocié de la sexualité. Dans un processus de réduction/dissociation toujours plus poussé, le service sexuel se fragmente en actes particuliers, en gestes concernant des parties définies du territoire corporel, ce que P. Tabet appelle le « morcellement des prestations » (p. 103). L'auteure reprend ensuite les différents points d'analyse qui permettent d'envisager le continuum : à une extrémité de l'éventail, une sexualité de service encadrée dans les autres éléments qui forment l'amalgame conjugal (le don qui limite le pouvoir de négociation) ; à l'autre extrémité, l'émergence du service sexuel comme véritable travail en soi dégagé du travail domestique et reproductif, distinct et dissocié pour la personne qui le fournit de sa propre sexualité (la possibilité pour la femme d'établir ou de négocier, de même que dans d'autres prestations de travail, la valeur du service et le tarif de chaque prestation). La capacité pour les femmes à gérer ces rapports constitue une forme de réappropriation des femmes par elles-mêmes. Elle est, à ce titre, une transgression qui débouche sur la stigmatisation, la répression, le contrôle étatique ou policier. C'est précisément ce sur quoi porte l'avant-dernier chapitre de l'ouvrage.

À travers l'analyse des réactions des instances de pouvoir masculines aux choix que font les femmes vis-à-vis des relations économico-sexuelles, l'auteure veut montrer comment celles-ci composent avec un système d'oppression auquel il leur est impossible d'échapper. « Les femmes se trouvent confrontées à deux situations aussi impossibles l'une que l'autre. Nous avons à faire avec un système bipolaire qui contient les conditions de son constant auto-engendrement. » (p. 121).

À partir des exemples fournis, l'auteure indique qu'il est possible d'esquisser deux grands systèmes d'intervention et de répression (avec des modalités intermédiaires) mis en œuvre pour s'opposer à la transgression des femmes :

1. Réprimer la transgression sur un mode direct : on restaure l'ordre social en rétablissant au niveau individuel le modèle fondamental du rapport entre les sexes. Dans ce cadre, chaque femme doit ainsi rentrer sous le contrôle direct d'un homme (au moins), un mari ou bien le père.

2. Les structures de la domination masculine tendent à la fois à invisibiliser et à rentabiliser au maximum l'utilisation sexuelle des femmes à travers l'institutionnalisation et la réglementation de la prostitution :

– sous des formes qui donnent à la prostitution une organisation étatique ou fortement institutionnalisée (objectifs d'ordre public et d'instauration de paix sociale) ;

– sous des formes où l'intervention étatique est moins directe, au niveau de l'organisation (les bordels sont privés par exemple) mais vise malgré tout à la gestion complète de la transgression.

Pour saisir les articulations entre choix individuels et contextes socio-économiques, P. Tabet s'intéresse ensuite aux migrations des femmes dans le contexte de la mondialisation. Elle considère ces migrations comme un point d'intersection entre de nombreux facteurs : domination masculine, rapports entre les sexes ; décisions,

attentes et objectifs des femmes ; l'économie locale, nationale et internationale ; les politiques locales et nationales et les politiques internationales. « Cet enchevêtrement de facteurs est à l'œuvre indépendamment de la conscience individuelle qu'en ont les femmes qui migrent. » (p. 139).

Lorsqu'on parle de « trafic » des femmes à propos des migrations, on tend à occulter la dimension de révolte qui anime ces femmes, et c'est pour cette raison que P. Tabet s'intéresse à leurs motivations, leurs attentes vis-à-vis de leur décision de migrer. « Autrement, on risque de nier la dimension de révolte et de choix qui peut être à la base de la migration, et au lieu de conforter leur lutte et de défendre leurs droits dans chaque cas, on risque de faire le jeu de la répression qui cherche à les frapper, et qui est du reste la politique étatique la plus fréquente. » (p. 140). Qu'elles qu'aient été les raisons qui ont poussé les femmes à partir (misère de la famille, mort des parents ou des conjoints, abandon, déshonneur, exploitation, violence familiale ou conjugale, désir d'autonomie physique et économique, contrainte ou abus de confiance), elles se trouvent confrontées à des instances de pouvoir diverses : les lois locales et nationales et leur bras exécutif, ainsi que les politiques migratoires officielles et officieuses.

Dans le dernier chapitre, qui porte le titre du livre, l'auteure revient (voir chapitre 2) sur le système qui organise la spoliation de la sexualité des femmes. « Par quels moyens et dans quelles conditions la sexualité des femmes en arrive-t-elle à être transformée en service [...] comment s'opèrent le conditionnement et la subordination de la sexualité féminine. » (p. 155). Elle met en avant deux aspects des rapports sociaux entre les sexes qui sont essentiels à la compréhension des modalités de conditionnement de la sexualité : La violence et l'accès différentiel à la connaissance.

La violence est un mécanisme de contrainte à la fois individuel et social qui a longtemps été passé sous silence et qui s'imbrique au

contrôle de la sexualité des femmes. Concernant l'accès aux savoirs, l'auteure indique que les études sur la (les) sexualité(s) qui se sont développées depuis quelques années sont dues à l'émergence d'un certain nombre de grandes questions (notamment la pandémie du sida) et à l'articulation entre mouvements féministes, lesbiens et gays qui, tout en luttant sur un plan politique ont aussi travaillé (fait travailler) la question au niveau académique². C'est par la proximité entre recherche et militantisme que de nouveaux savoirs sur la sexualité ont pu émerger. Pour P. Tabet, le fait que les femmes n'aient pas accès, ou de façon limitée, à la connaissance permet le maintien du pouvoir. « L'accès différentiel à la connaissance de son propre corps et de sa propre sexualité constitue, même dans des sociétés qui ne pratiquent pas les mutilations génitales, l'autre forme d'invalidation des femmes et de leur sexualité ». (p. 162). Se basant sur une recherche effectuée auprès d'adolescent-e-s de 16 à 21 ans au Royaume-Uni, l'auteure montre le maintien d'une méconnaissance des femmes de leur propre corps dans le cadre d'une éducation principalement axée sur la protection de leur « réputation ».

De façon générale, l'impossibilité d'imaginer, d'élaborer, de connaître et d'exprimer son propre désir fait défaut et, en s'articulant à la violence, à la subordination et à la dépendance (économique, affective, etc.) produit une définition extrêmement réduite, une version masculine dominante, de la sexualité.

C'est à la toute fin de l'ouvrage que l'explication du titre « la grande arnaque » nous est donnée. Ca n'est d'ailleurs pas là que se situe l'apport essentiel du livre. Son intérêt réside plutôt, me semble-t-il, dans la réunion, dans un ouvrage unique, de toute une pensée riche et subversive. Le titre – et donc la fin de l'ouvrage – serait

2 – Hélas, les lieux de diffusion et de production de savoirs sont principalement et très souvent académiques, dans le cadre de savoirs subversifs, on comprend l'importance des lieux alternatifs.

plutôt à l'image de l'amertume (générée par le constat d'une injustice qui perdure et à laquelle il n'y aurait pas de véritables alternatives) qui semble avoir succédé à la révolte de l'auteure... c'est compréhensible.

Muriel Andriocci

▲ *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*
Geneviève Sellier, Éliane Viennot, (dir). L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2004

Ce recueil d'articles, dirigé par Geneviève Sellier et Éliane Viennot, a pour objet de comprendre la construction sociale et symbolique de la dévalorisation des œuvres créées par des femmes. Les sept contributions qui composent cet ouvrage mettent au jour les mécanismes à l'œuvre dans l'édification d'une tradition culturelle prétendue « universelle » de laquelle sont absentes les femmes. L'angle privilégié, celui de l'analyse en termes de différence des sexes, contribue à la déconstruction des hiérarchies culturelles fondées sur la dualité entre culture de masse et culture d'élite fixée dès la fin du XIX^e siècle. En prenant pour corpus des œuvres littéraires (romans, théâtres), cinématographiques et télévisées dont les chercheurs analysent le sens et la portée en intégrant leur réception dans le contexte de leur production historique, l'accent porte sur l'articulation entre les hiérarchies de sexe et de classe dans le champ culturel. Les articles montrent que le processus de professionnalisation et d'autonomisation du champ culturel s'est en partie élaboré sur la production symbolique d'une bipartition sexuée des territoires artistiques et de leurs publics. Ces études ont fait l'objet d'une présentation lors du séminaire de recherche « Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel », qui fait suite à ceux ayant donné lieu à la publication de deux ouvrages, *L'exclusion des femmes : masculinité et politique dans la culture au XX^e siècle* et *Femmes de pouvoir : mythes et fantasmes*, publiés en 2001 (avec le

concours d'O. Krakovitch). Comme les précédents, cet ouvrage récuse les hiérarchies traditionnelles qui ordonnent les objets culturels, en mettant en évidence la corrélation entre la construction hiérarchisée de la culture et les mécanismes de domination sexuée. Pour les auteures, en France, « la culture d'élite est d'abord affaire de créativité masculine, tandis que la culture de masse est associée aux femmes consommatrice sur un mode mercantile et aliénant ». L'ensemble de ces travaux, envisagés dans une perspective interdisciplinaire et longitudinale, saisissent les modalités de la réactivation constante de l'homologie entre le féminin et le populaire opposée à celle du masculin et de l'élitisme dans l'établissement d'une échelle des valeurs artistiques .

Il est toujours difficile de rendre compte d'un livre comprenant plusieurs contributions sans tomber soit dans la tentation de les présenter les unes après les autres pour rendre à chacun-e la place qui lui mérite, soit dans celle de reprendre l'introduction qui met ces contributions en perspective, soulignant les proximités qui ont justement été à l'origine de leurs rapprochements dans un même volume. Je vais opter pour une autre tactique, car l'ouvrage s'y prête par son déroulement. En effet ce livre qui traite largement de production culturelle peut aussi se diviser en deux, selon les domaines et selon les époques, les premiers articles concernant la littérature (dont le théâtre) jusqu'au début du XX^e siècle, les suivants traitant du cinéma (et de la télévision) dans une période beaucoup plus récente.

Les textes d'Éliane Viennot, « Culture philogyne, culture misogyne : un conflit de classe au cœur de la construction de l'État moderne », et d'Andreas Huyssens (publié en Allemagne en 1986 et traduit en français à l'occasion de ce livre), « Féminité de la culture de masse : l'autre de la modernité », se réfèrent l'un et l'autre au Flaubert de *Madame Bovary*, pour mettre en évidence la dichotomie entre « l'homme créateur » et la « femme reproductrice », en homologie avec celle entre l'élite et les masses, la première se déclinant au masculin, les secondes au féminin. L'apport particulier

d'Éliane Viennot est de nous montrer que cette dichotomie n'a pas toujours été la règle, qu'il y a eu des époques où hommes et femmes (de l'aristocratie, certes) pouvaient prétendre de la même manière que les hommes à la production d'œuvres d'art, notamment dans la littérature. Plus, cette aristocratie faisait de la philogynie un critère distinctif : les héroïnes, loin d'être les victimes épouvantablement maltraitées des mélos du XIX^e siècle qu'étudie Odile K. dans sa contribution « Du mélodrame au grand guignol », sont des femmes fortes, actives, aimées des héros qui cherchent à se rendre dignes d'elles. Mais, sous l'influence de la clergie, issue de l'église et de l'université, qui va lutter contre l'aristocratie pour se faire sa place dans la société, la tradition de l'amour courtois et ses conséquences en littérature, sera remise en question par un ensemble de processus tels que la non-mixité de l'enseignement, la contestation de la capacité politique des femmes (loi salique), l'attaque systématique des privilèges des femmes nobles. Cette contestation apparaît clairement au cours des mouvements de délégitimation de la noblesse ou, dans une perspective bien différente, de dénonciation comme hérétiques des groupes sociaux où les femmes étaient considérées comme égales des hommes (cathares). À lire cette démonstration implacable, on comprend mieux pourquoi il n'existe pas en France une tradition du roman féminin aussi forte et aussi visible que dans les pays anglo-saxons. Cette exclusion des femmes est éclairée par la démonstration d'Andreas Huysens, qui montre comment, à partir des années 1850, avec l'apparition de la culture de masse, l'opposition entre l'homme créateur et la femme reproductrice se double de l'opposition entre les femmes des classes moyennes, consommatrices de la culture de masse (le roman) et les hommes des classes supérieures, porteurs de la culture d'élite. Se construisent donc parallèlement deux « marchés culturels », celui des producteurs de masse (ce qui leur permet de vivre, comme les feuilletonnistes) et la pratique artistique désintéressée, qui doit échapper aux impératifs

mercantiles, mais dont les produits ne sont accessibles qu'à des individus suffisamment cultivés (donc des hommes) pour pouvoir les apprécier.

La deuxième partie de l'ouvrage qui traite du cinéma au XX^e conforte l'argumentation construite à partir de l'analyse du siècle précédent. Geneviève Sellier, dans son texte « Le cinéma d'auteur français ou l'intime comme évitement du social », met en évidence une nouvelle forme de la dichotomie culture de masse/culture d'élite articulée au genre, en comparant la manière dont sont représentées les relations amoureuses dans les films à petit budget, en France et aux États-Unis. Elle souligne d'emblée une différence d'importance : le mode de financement. Les films américains doivent être rentables, les films français, beaucoup moins dans la mesure où existe une possibilité d'aide par avance sur recettes, qui fonctionne comme une sorte de mécénat. Les films ainsi financés relèvent justement de la culture de l'élite et peuvent voir le jour grâce à la taxe sur les recettes des films commerciaux, ceux qui rapportent, donc ceux qui relèvent de la culture de masse. Cette production cinématographique « d'auteur » « se revendique comme un cinéma de la subjectivité, c'est-à-dire de l'intime ... aux dépens de l'intérêt pour le social, désigné comme un mauvais objet lorsqu'il sous-tend la fiction » (p. 109). Il fonctionne donc comme une certaine dénégation du social, en homologie avec son public cultivé, ou dans le cinéma comme dans la réalité, s'oppose « l'individu de la culture d'élite, qui maîtrise son destin, à l'individu aliéné de la culture de masse abruti par un trop grand usage de la télévision ».

La comparaison que propose Noël Burch dans sa contribution « L'exception américaine. Politiquement correct ? » suggère une autre forme de création cinématographique. Le cinéma qui se produit à côté des superproductions hollywoodiennes se positionne moins comme exceptionnel et concernant une élite intellectuelle

particulière, dégagée des contraintes de classe, que comme exprimant la volonté critique de remise en cause du système social américain. Concernant précisément les rapports de genre, ces œuvres de créateurs indépendants s'appuient particulièrement sur le « caractère problématique des rapports entre les hommes et les femmes ». Particulièrement notable est la mise en scène des rapports de pouvoirs entre les sexes et « le refus de les ramener à des rapports amoureux intemporels, tendance majeure du cinéma d'auteur français » (p. 127).

Le texte de Pascale Caillé, « La culture cinématographique, ou la question du genre dans la joute entre l'élite et le grand public », étudie la manière dont le déni de la domination de sexe comme de classe s'exprime dans le cinéma à travers l'analyse de la réception de trois films relativement récents, mais d'un genre très différent, *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* (Jeunet, 2002), *Un héros très discret* (Kassowitch, 1997) et *Être et avoir* (Philibert, 2003). En effet, la focalisation de la critique sur la dimension de créativité de ces films (œuvre innovante ou ressucée grand public) occulte complètement le contenu et l'apport d'ouverture de ces films qui apportent une vision particulière des hiérarchies socio-culturelles. Tout se passe comme si seule comptait l'opposition entre culture de masse ou culture d'élite. Un film à succès ne pouvant relever de cette dernière.

Enfin, un texte délicieux termine cet ouvrage, qui traite des soaps opéras étatsuniens, texte de Tania Modleski, texte plus ancien, dont la première traduction française est présentée ici. La volonté explicite de l'auteure est de dépasser les jugements habituels sur ce type de production pour interroger le sens de leur succès auprès des téléspectatrices du monde entier. Contrairement à ce qu'il est toujours affirmé, ces séries mettent en scène des personnages beaucoup moins stéréotypés qu'il n'y paraît, et les situations leur donnent l'occasion de montrer la diversité possible

d'évolution individuelle. L'auteure souligne notamment que chacun, « bon ou méchant » a des raisons fort pertinentes d'agir comme il le fait et qu'on ne peut prévoir à l'avance comment il réagira. Elle montre aussi que la soi-disant systématique « happy end » n'est pas la règle, mais qu'au contraire, chaque série sort de l'univocité par la mise en évidence de conflits qui se résolvent, certes, mais sans jamais épuiser les antagonismes, les déplaçant et les recomposant. Par sa démonstration elle participe à la revalorisation de « ce qui fait au quotidien la vie » des téléspectatrices et dénonce le mépris de la critique cinéphilique du genre.

Tous ces textes, et le dialogue qu'ils construisent de l'un à l'autre, sont un plaisir de lecture qui, de plus, suscite fortement l'envie de se replonger dans les œuvres qu'ils étudient. Ne serait-ce que pour la réhabilitation de *Dallas* à travers une perspective féministe, il est à mettre entre toutes les mains, et surtout masculines !

Michèle Ferrand

Photo Nicole Décuré



Michèle Ferrand,
Paris, février 2006.

Parutions

▲ *Femmes et tradition du livre*

Claude Cazalé-Bérard et Andrée Lerousseau (dir.). Actes de la journée d'étude organisée par les Équipes d'Accueil Textes et Interculturalité (EA 1065, Lille 3) et le CRIX (EA 369, Paris X Nanterre), 25 octobre 2002. Coordination : Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3. Collection UL3 travaux et recherches.

▲ *Crimes suspects : Femmes et hommes dans le roman policier*

Danielle Charest. Paris, Éditions Pepper, juin 2006

La littérature policière a pour particularité une immense affection pour la mise à mort d'un être humain par un autre. Elle est le territoire de la violence dont les femmes sont les principales victimes. On peut alors se poser la question de l'organisation des relations femmes/hommes qui y est présentée. Quels étaient les rapports de sexe aux débuts de l'histoire de la littérature policière ? En quoi ces relations illustrent-elles la réalité ? Ont-elles évolué ? Si oui, de quelle nature sont ces changements et reflètent-ils les transformations que nos sociétés ont connues ? Le roman policier, finalement, est-il parvenu à s'affranchir des clichés sexistes ou au contraire les cultive-t-il encore allègrement ?

Véritable anthologie, *Crimes suspects* répond à toutes ces questions et donne encore bien d'autres indices qui accablent la domination masculine dans le genre.

Danielle Charest est l'auteur de cinq romans policiers, publiés aux éditions du Masque et aux éditions Diesel Press.

▲ *Une maison sans fille est une maison morte.*
La personne et le genre en sociétés matrilineaires
et/ou uxori-locales

Nicole-Claude Mathieu (sous dir.). Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris. À paraître en novembre 2006.



*Revue et
périodiques*

▲ *Cahiers du Genre*

N° 40, 2006

Travail et mondialisation. Confrontations Nord/Sud

Coordonné par Jules Falquet, Helena Hirata et Bruno Lautier

Comment le genre détermine-t-il les formes que prend la mondialisation et comment cette dernière affecte-t-elle différemment le travail des femmes et celui des hommes ? Telles sont les questions abordées dans ce numéro, dont les articles portent notamment sur le travail – celui des ouvrières dans les usines du Sud, celui des « femmes de service » dans les villes du Nord et celui des « hommes en armes » au Sud et au Nord – mais aussi sur la prostitution, le devenir des villes globales et l’essor des mouvements féministes.

Introduction et les résumés : http://cahiers_du_genre.iresco.fr

Contact : Cahiers du Genre et GTM (Genre, travail, mobilités) (ex-GERS) – CNRS - Université Paris 10 et Paris 8 – 59, rue Pouchet 75017 Paris – Tél. (33) 1 40 25 11 65 – Fax (33) 1 40 25 12 03

Courriel : daniele.senotier@gtm.cnrs.fr

▲ Chronique Féministe 94

Janvier-Mai 2006

Dossier : La Moudawana

SOMMAIRE

- Le nouveau Code de la famille au Maroc, Fatima Jalali
- CitoyenNEs d'Ici et d'Ailleurs, Soad Ben Abdelkader
- Femmes et sociétés en transition, Isabelle Capioux et Ariane Dierickx
- La grande marche des femmes au Maroc, mars 2000, Anne-Françoise Theunissen
- Le combat du mouvement des femmes au Maroc, Amina Lemrini
- Le point de vue d'une juriste, Zohra Othman
- Vers une consécration de la citoyenneté des femmes au Maroc, Malika Benradi
- Perspectives d'innovation à partir du référentiel islamique, Aïcha El Hajjami
- Ennakhil, Zakia Mrini
- Ennakhil (Association pour la femme et l'enfant), *Traversées*
- Que sont devenues nos féministes? *TelQuel-Magazine-Maroc*
- Nouvelle Moudawana : l'opinion de la rue, *TelQuel-Magazine-Maroc*
- Les Marocain-e-s de Belgique, France Blanmailland
- Des outils pour mieux comprendre le droit international privé familial, Hélène Englert
- Incidence de la Moudawana dans la pratique administrative communale, Gratia Pungu
- Les saveurs de l'égalité, Chantal Massaer
- Le statut juridique des femmes marocaines en Belgique, Leïla Rhiwi
- Table ronde : Regards croisés sur la réforme de la Moudawana

- Rapport annuel sur l'application du Code de la famille (synthèse), Sophie Pereira
- Le statut juridique de la femme marocaine : Analyse de la polémique entre féministes et islamistes, Leïla El Bachiri
- Éléments de législation musulmane: aspects socio-juridiques, Mohammed Jamouchi
- Que dit le Coran de la relation homme-femme? Interview de Mohammed Jamouchi faite par Soad Ben Abdelkader
- Aperçu bibliographique, Sabine Ballez

▲ *Revue EFA*

Études féminines africaines

N° 1 – Mai 2006

La parentalité en immigration

Rédactrice en chef : Chantal Vlei-Yoroba

Objectifs de la revue EFA

– Promouvoir des études menées par ou pour les femmes en l'occurrence sur la femme africaine et la société, sur la famille et l'immigration féminine africaine, sur l'interculturalité et sur divers thèmes en rapport avec la femme.

– Être un carrefour de réflexions sur la promotion et la condition de la femme africaine.

– Être une ressource pour les chercheurs, les travailleurs sociaux, les organismes qui mènent des actions en faveur de la femme et/ou de la famille africaine.

– Encourager les femmes chercheurs et les études féminines universitaires en France, en Europe et dans les pays francophones sur le thème de la femme africaine car il faut bien le souligner et le répéter, ce domaine reste encore très peu exploité.

La revue EFA diffusera quatre numéros par an. Le prochain numéro sera consacré à l'immigration féminine.

▲ Non-Violence Actualité

N° 287, juillet-août 2006

Homme-femme : Éduquer à l'égalité

« Il nous faut apprendre à vivre ensemble comme des sœurs, sinon nous allons périr ensemble comme des imbéciles. »

Martin Luther King (1929-1968)

L'idée de l'égalité entre les sexes est récente dans l'histoire des sociétés. Ce n'est qu'à partir des années 1970, sous l'impulsion des mouvements féministes, que les femmes ont pu devenir membres à part entière de la société et actrices de leur propre vie. La seconde moitié du XX^e siècle a en effet été porteuse, dans l'ensemble des pays développés et tout particulièrement en France, de transformations majeures pour les femmes : liberté de l'avortement et de la contraception, droit de vote et parité, croissance spectaculaire de la scolarité et de l'activité professionnelle.

Les mutations sociales, économiques, culturelles, juridiques ne peuvent cependant masquer la persistance de certaines discriminations sexuées ou l'apparition de nouvelles inégalités. La domination masculine n'a pas disparu. Dans le domaine des salaires ou des responsabilités professionnelles, des mandats électifs ou des charges parentales, de la visibilité dans la création ou de la liberté sexuelle, le masculin l'emporte encore sur le féminin.

L'ouverture à la mixité a constitué un progrès par rapport à la situation antérieure de ségrégation des sexes qui organisait la situation de dépendance de la femme. Si elle a commencé à transformer le rapport de forces entre les sexes, la mixité n'a pas induit spontanément l'égalité. L'égalité entre les êtres humains, quel que soit leur sexe, est un combat qui passe par la loi, par des changements sociaux et par l'éducation. Le principe d'égalité a certes été inscrit dans la Constitution en 1946, mais rien ne changera sans une véritable politique de lutte contre les discriminations sexuées.

La socialisation est encore très stéréotypée. Aussi bien les pratiques d'éducation parentale que celles de l'éducation scolaire contribuent à instituer des personnalités marquées par l'inégalité entre les sexes. L'éducation féminine est fondée sur la relation aux autres, le soutien aux plus faibles, la soumission, le compromis et la négociation. L'éducation masculine, au contraire, est fondée sur un égocentrisme affectif et psychologique. Le chemin vers l'égalité passe par une remise en cause du modèle dominant de la division sexuelle du travail qui maintient la dépendance féminine en assignant prioritairement aux femmes le travail éducatif et domestique et accessoirement le travail professionnel. C'est un combat essentiel vers une société non violente, pour les femmes comme pour les hommes.

Avec des contributions de Michèle Ferrand, Francine Descarries, Gisèle Gautier, le Mouvement Ni Putes Ni Soumises, Sandrine Bavaud, Delphine Devigny. Et la chronique de Bernadette Bayada.

SOMMAIRE

- Salon des initiatives de paix
- Homme-Femme : éduquer à l'égalité, Édito
- Le long chemin vers l'égalité, Entretien avec Michèle Ferrand
- La publicité, une mise en scène sexiste, Francine Descarries
- Test sur les inégalités hommes-femmes
- La loi pour lutter contre les discriminations, entretien avec Gisèle Gautier
- À Paris, une Maison de la Mixité, Mouvement Ni Putes Ni Soumises
- Intégrer le genre dans les pratiques associatives
- Étudier les processus de hiérarchisation et de discrimination, Sandrine Bavaud
- Promotion des rapports égalitaires à l'école, Delphine Devigny

Contacts : BP 241 – 45202 Montargis cedex
Tél. 02 38 93 67 22 - Fax 02 38 93 74 72
nonviolence.actualite@wanadoo.fr
www.nonviolence-actualite.org



L'ANEF et moi

Après avoir constaté un manque d'études féministes en France, j'ai été très heureuse d'apprendre l'existence de l'ANEF. Je ne dis pas pour autant que la situation est meilleure dans mon pays d'origine. Les phalocrates dominent aux États-Unis aussi, mais ils cachent mieux leur jeu. Les études féministes sont reléguées aux « ghettos » sur les marges des universités, puis quelques autrices sont « greffées » sur les cursus traditionnels – c'est-à-dire, d'études masculines. Pire, le postmodernisme remplace les études féministes par les études des genres, indifférentes ou antithétiques à la libération des femmes (tout comme le sont beaucoup des missions « pour l'égalité » actuellement en France). Bref, je suis heureuse que l'ANEF existe parce qu'elle regroupe des féministes sincèrement engagées. Je comprends qu'il est difficile et frustrant de s'organiser et de s'investir, vu l'immensité de la lutte et la misogynie ambiante. Afin d'assurer leur survie au sein des institutions patriarcales, les féministes sont appelées à jouer un double jeu, puisqu'elles n'auront aucune récompense officielle pour leurs efforts souvent sans résultats. J'ai de la reconnaissance et de l'admiration envers mes consœurs féministes. Tant mieux si certaines ont franchi le plafond de verre des universités françaises, ce qui n'a pas été mon cas. Après une mention très bien avec félicitations pour ma thèse, des articles publiés et des confé-

rences, ayant déjà soutenu des cours universitaires aux États-Unis, même ma propre université m'a refusé un poste d'ATER (suite au refus de qualification aux fonctions de maître de conférence). Je comprends que si une femme doit être deux fois plus brillante qu'un homme pour obtenir une même situation professionnelle, une féministe doit l'être encore plus. Je vous remercie des risques que vous prenez en défendant notre cause – celle du féminisme dans un des milieux les plus hostiles (les universités) et finalement celle de toutes les femmes.

Katherine Roussos

Association française de sociologie

Le 2^e congrès de l'Association française de sociologie vient d'avoir lieu à Bordeaux. Il a rassemblé plus d'un millier de sociologues et abritait plus de 40 réseaux thématiques et de nombreuses plénières et semi plénières extrêmement intéressantes.

À la suite d'une pétition spontanée lancée pendant le congrès (la première plénière avait été composée exclusivement de personnes de sexe masculin), ainsi que d'un travail de discussion au sein du Comité exécutif, notamment, le principe de la parité a été voté pour la composition des candidatures au C.E. ainsi que pour les séances plénières et les tribunes.

La formulation est sans doute un peu floue et certainement imparfaite (reportez-vous sur le site de l'AFS et auprès de vos réseaux habituels pour plus de précision sur l'ensemble de l'événement) mais c'est une première.

La décision a été votée avec une majorité assez confortable, bien que des oppositions se soient immédiatement manifestées. Un des arguments qui semble avoir facilité les choses, était tout simplement que cela se fait dans de nombreuses associations professionnelles (en sociologie) internationales.

Le lendemain, une femme, Dan Ferrand Bechmann, a été élue à la tête de l'AFS ! Dans sa « profession de foi », elle a mentionné qu'elle soutenait, justement, la parité (entre autres arguments). Elle a été élue confortablement elle aussi.

Même si la parité se base souvent sur des arguments naturalistes et si la possession de chromosomes X, Y ou autres, n'indique nullement les orientations éthiques, scientifiques et politiques des personnes, cette nouvelle me paraît réjouissante et importante. Le processus a suscité des discussions intéressantes et peut permettre de nouvelles avancées. Il n'y a plus qu'à travailler pour améliorer la sociologie dans le pays (la nouvelle présidente s'est également engagée en faveur des « jeunes », notamment).

Et quelles sont les nouvelles des autres associations professionnelles ?

Bien cordialement : Jules Falquet

Rappel de la législation en matière de harcèlement sexuel sur les lieux de travail

Circulaire du 21 octobre 2005, du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, Mesdames et Messieurs les présidents, directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur

Par note n° 1364 en date du 29 mars 2002, la législation en vigueur en matière de harcèlement sexuel sur les lieux de travail a été rappelée à tous les établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche afin de sensibiliser et informer l'ensemble des personnes concernées (personnels et étudiants).

Compte tenu des récentes évolutions législatives intervenues dans ce domaine, issues notamment de la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit

communautaire dans la fonction publique, il a paru nécessaire de rappeler les éléments suivants, relatifs d'une part à la définition du harcèlement sexuel et au cadre législatif en vigueur et, d'autre part, aux sanctions applicables.

Le harcèlement sexuel constitue en effet une forme de discrimination en ce que les victimes sont incitées à quitter le lieu où elles subissent ces comportements, et ainsi à mettre un terme prématuré à leur formation, obérant leur réussite professionnelle future. Face à de tels comportements, les victimes sont souvent les personnes les plus fragiles et ne sont pas toujours suffisamment entendues dans leur demande de protection ni soutenues dans l'introduction de poursuites à l'encontre des coupables. Pourtant, l'interruption de leur formation constitue une perte certaine pour l'enseignement supérieur et la recherche eu égard notamment à l'apport susceptible d'être fourni par ces personnes.

I – Définition du harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est caractérisé dès lors qu'un salarié ou un candidat à un recrutement, à un stage, ou une période de formation en entreprise est sanctionné, licencié, ou fait l'objet d'une mesure discriminatoire pour avoir subi ou refusé de subir les agissements de harcèlement de toute personne dont le but est d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers.

Le harcèlement peut donc être le fait de l'employeur, d'un supérieur hiérarchique ou d'un collègue.

Ne pas subir d'agissements de harcèlement sexuel est un droit et il est de la responsabilité de l'administration de garantir l'intégrité physique et de protéger la santé mentale de ses agents et de ses usagers (étudiants, élèves) dans le cadre de leurs activités.

II – Rappel de la législation

Afin d'apporter des réponses appropriées aux problèmes particuliers posés par le harcèlement sexuel, le législateur est intervenu

dans un premier temps, par deux lois en date des 22 juillet et 2 novembre 1992.

La première institue le délit de harcèlement sexuel dans le nouveau Code pénal, la seconde loi complète ce dispositif par un volet social ; elle instaure des dispositions qui sanctionnent les répercussions du harcèlement sexuel sur le plan professionnel, tant dans le Code du travail que dans le statut des trois fonctions publiques.

Au regard de ces deux lois, trois éléments étaient constitutifs du harcèlement sexuel :

L'abus d'autorité : le harcèlement sexuel n'est puni que s'il émane d'un employeur, de son représentant ou de toute personne ayant abusé de l'autorité que lui confère ses fonctions.

Les actes fautifs par lesquels le harceleur a donné des ordres, proféré des menaces, imposé des contraintes ou exercé des pressions de toute nature sexuelle.

Enfin, l'objet des agissements de harcèlement sexuel, à savoir l'obtention des faveurs sexuelles.

Trois lois plus récentes sont intervenues et ont modifié le dispositif :

- La loi du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :
 - étend d'une part le champ des personnes protégées par la loi : sont visés non plus seulement le salarié licencié ou sanctionné mais aussi le candidat à un recrutement, à un stage ou à une période de formation en entreprise ;
 - interdit d'autre part toute mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat prise à l'encontre d'un salarié qui a subi, ou refusé de subir des agissements de harcèlement sexuel ou a témoigné de tels

agissements ou bien les a relatés (article 8 de la loi du 9 mai 2001 modifiant l'article L. 122-46 du Code du travail).

- La loi du 17 janvier 2002, dite de modernisation sociale, complétée par la loi du 3 janvier 2003 portant relance de la négociation collective en matière de licenciement économique :
 - supprime l'abus d'autorité dans le Code pénal, le Code du travail et dans les statuts des trois fonctions publiques et condamne ainsi le harcèlement sexuel émanant d'un collègue ;
 - supprime les caractéristiques du harcèlement sexuel (ordre, menaces, contraintes ou pressions) dans le Code du travail, les statuts des trois fonctions publiques et le Code pénal ;
 - aménage la charge de la preuve : le salarié concerné ne présente plus des éléments de fait mais doit les « établir » depuis la loi n° 2003-6 du 3 janvier 2003 : il appartient à l'employeur de prouver que les agissements ne constituent pas du harcèlement sexuel et que sa décision est justifiée par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement.

Attention : l'aménagement de la charge de la preuve ne concerne que les salariés régis par le Code du travail. Il ne vise donc pas les fonctionnaires et agents des fonctions publiques, qui sont régis par des règles propres en la matière. Ce régime de la charge de la preuve ne s'applique pas en matière pénale, gouvernée par le principe de la présomption d'innocence.

- La loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 étend diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique.
- La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires qui comporte un article 6 prohibant de manière générale les discriminations entre les fonctionnaires, un article 6bis relatif aux discriminations à raison de sexe, un article 6ter relatif au harcèlement sexuel et un article 6 quinquies relatif au harcèlement moral a été modifiée par l'article 6 de la loi du 26 juillet 2005 précitée.

Les nouvelles dispositions visent pour une large part à apporter des adaptations de forme au droit existant. Elles permettent également d'harmoniser les conditions de protection des victimes en la renforçant dans les hypothèses où elles n'étaient pas prévues par la loi (injonctions de commettre des discriminations, protection en cas de plainte).

III– Sanctions et prévention

Au regard des sanctions, sont prévues des sanctions disciplinaires qui peuvent être prononcées par l'employeur et des sanctions pénales.

L'auteur du harcèlement sexuel est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende (article 222-33 du Code pénal).

J'appelle votre attention sur le fait que l'article 40 du Code de procédure pénale fait obligation à tout fonctionnaire, qui dans l'exercice de ses fonctions acquiert la connaissance d'un crime ou délit, d'en tenir informé sans délai le procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

Il est cependant souhaitable que les cas de harcèlement soient traités au sein des établissements par la voie disciplinaire qui paraît plus appropriée que la voie pénale, compte tenu à la fois des réticences des victimes à engager ce type d'action et de la difficulté à établir la preuve, la procédure étant particulièrement lourde en droit pénal.

Il appartient donc aux autorités concernées d'engager sans hésitation et sans délai des poursuites disciplinaires à l'égard des auteurs de tels agissements.

Afin de permettre que les cas de harcèlement sexuel soient dénoncés et fassent l'objet de procédures disciplinaires, un travail d'information doit en outre se faire au niveau de chaque établissement :

– Rappel de la loi : affichage sur les panneaux réservés à l'administration des textes législatifs correspondants ainsi que d'un document d'information réalisé à l'intention des personnels et des étudiants les informant de leurs droits et de leurs devoirs.

– Aider les personnes victimes en créant, si besoin est, une « cellule locale » informant les victimes de leurs droits, des aides psychologiques disponibles et de leurs possibilités de recours administratifs et juridiques.

– Informer de la possibilité de saisir le médiateur.

J'appelle votre attention sur la nécessité de veiller au respect de ces dispositions et de prendre toutes les mesures en votre pouvoir pour mener les actions nécessaires.

Pour le ministre et par délégation,
le directeur des personnels enseignants, Pierre-Yves Duwoye
et le directeur de l'enseignement supérieur, Jean-Marc Monteil.

Motion de la CPU sur la lutte contre le harcèlement sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Dans sa séance du 20 avril 2006, la Commission des Moyens et des Personnels a adopté le projet de motion ci-après, qui a été proposé à ratification par la CPU :

La CPU recommande une large diffusion de la circulaire relative au harcèlement sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle invite chaque établissement à informer étudiants et personnels de la mise à leur disposition d'un service qui peut être à leur écoute dans de tels cas (médecine préventive étudiante, médecine de prévention des personnels, assistance sociale, par exemple).

20 mai 2006

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher(e) Collègue,

Au cours de la dernière séance de la CPU plénière a été, entre autres textes, adoptée (sur proposition de la Commission des Moyens et des Personnels) une motion sur l'aide à apporter aux victimes de harcèlement sexuel. Vous trouverez en document attaché, avec la circulaire ministérielle à laquelle cette motion fait référence, le texte préconisant la désignation d'un « lieu d'écoute », dans chaque université.

Vous souhaitant bonne réception de ces documents, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Yannick Vallée, Premier vice-président de la CPU